

## OBJECTIFS DU SOMMET DE TUNIS

# Les explications de Attaf

Lire l'article de A. Z. page 3

MOSTAGANEM  
**Deux morts et 16 blessés  
dans un accident de bus** P. 5

CHANEGRIHA À L'ÉCOLE  
SUPÉRIEURE DE GUERRE

**La puissance  
militaire,  
option principale  
pour les Etats  
pour défendre  
leur terre** P. 4



ALGER  
**22 blessés dans  
une explosion  
de gaz** P. 5



CHARNIERS DE L'HÔPITAL  
NASSER DE GHAZA

**Des appels  
à une «enquête  
internationale»**

Lire l'article de  
Mohamed Mehdi page 2



PROMOTION IMMOBILIÈRE

**Le locatif, une priorité**

P. 3



## Charniers de l'hôpital Nasser de Ghaza Des appels à une «enquête internationale»

**Au 203<sup>e</sup> jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes des bombardements israéliens a atteint, vendredi, 34.356 martyrs et 77.368 blessés, a indiqué hier le ministère de la Santé de l'enclave. «L'occupation a commis 5 massacres au cours des dernières 24 heures (jeudi, ndlr), faisant 51 martyrs et 75 blessés», a ajouté la même source.**

Mohamed Mehdi

**A**u 203<sup>e</sup> jour du génocide israélien à Ghaza, le nombre de journalistes martyrs s'élève à 141, après le martyr du journaliste Mohammed Bassam al-Jamal lors d'une frappe aérienne à l'est de Rafah, a annoncé jeudi le bureau des médias du gouvernement de Ghaza. La même source a précisé que des «centaines d'autres (journalistes, photographes et techniciens) ont été blessés depuis le 7 octobre 2023, et dont les maisons et les familles ont été prises pour cible par l'occupation».

Vendredi, les bombardements israéliens ont ciblé les différentes régions de Ghaza du nord au sud. Le journaliste d'Al Jazeera, Achraf Abou Amra a rapporté plusieurs bombardements de l'artillerie israélienne, peu après minuit, qui ont visé le nord des camps de Nuseirat et Bureij, dans le centre de la bande de Ghaza.

Toujours dans le centre de Ghaza, l'armée d'occupation israélienne a également fait exploser des carrés résidentiels dans la ville d'Al-Mughraqa, et a bombardé un immeuble de la rue Al Wahda, faisant au moins 4 martyrs et plusieurs blessés, affirme la même source. Il s'agit, a précisé plus tard Al Jazeera, d'un bâtiment de la Croix-Rouge Palestinienne abritant des personnes déplacées. Au large de la ville de Rafah, dans le sud de l'enclave, un pêcheur est tombé en martyr et un autre a été blessé par les tirs des navires de la marine israélienne. Des «bombardements d'artillerie permanents» à l'est de Rafah, durant la matinée de vendredi, a annoncé Hani Mahmoud, correspondant d'Al Jazeera English. «En ce moment, nous assistons à des bombardements d'artillerie constants sur la partie est de la ville. Cela fait partie d'un plan de longue date de l'armée israélienne visant à étendre une zone tampon, qui engloutit 16% de la superficie totale de la bande de Ghaza, défrichant davantage de terres agricoles et détruisant les bâtiments résidentiels restants dans la partie orientale», rapporte Hani Mahmoud.

Selon lui, «les attaques semblent se concentrer sur la zone centrale de Ghaza, principalement sur les camps de réfugiés de Nuseirat et Al-Bureij, ainsi que sur la ville de Deir el-Balah». Ces attaques s'étendent aussi «jusqu'à la partie nord de Ghaza, où les tirs d'artillerie et les drones d'attaque sont quasi incessants», affirme encore le journaliste. L'armée sioniste a également bombardé, hier, le quartier Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, ainsi qu'une maison dans la ville de Zawaida, dans le centre de l'enclave, faisant un martyr et des blessés.

### APPELS À UNE «ENQUÊTE INTERNATIONALE»

Plusieurs pays et organisations appellent, depuis mercredi, à une «enquête internationale» sur les circonstances des charniers retrouvés dans l'enceinte de l'hôpital Nasser, à Khan Younes, après le retrait de l'armée israélienne.

Les dernières informations fournies, jeudi, par la Protection civile de Ghaza, concernant ces charniers, font état de la «découverte de 392 corps, dont 58% n'ont pas pu être identifiés». «Nous ne connaissons pas la raison de la présence de corps d'enfants dans les fosses communes de l'hôpital Nasser», ajoute la Protection civile, qui affirme avoir découvert «des traces de torture sur les corps de certains martyrs», avant d'appeler à l'ouverture d'une enquête internationale sur ces crimes».

La même source a relevé qu'un «certain nombre de corps étaient enterrés dans des sacs en plastique à une profondeur de 3 mètres, ce qui

a accéléré leur décomposition». «Nous pensons que l'occupation a enterré au moins 20 personnes vivantes», ajoute encore la Protection civile de Ghaza qui estime à «plus de 2000 disparus» dans des fosses communes.

Jeudi, le Mouvement de la Résistance islamique (Hamas) a appelé les Nations Unies à envoyer des équipes spécialisées pour rechercher les disparus et identifier les martyrs. Le Hamas a également demandé la constitution d'une «commission d'enquête internationale indépendante sur ces charniers qui abritaient les corps de civils malades et blessés, d'enfants et de femmes».

De son côté, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations Unies, a déclaré, jeudi, sur Al Jazeera English que, même si l'organisation collecte des informations sur les charniers découverts à l'hôpital Nasser, un mandat est requis d'un organe législatif de l'ONU.

«Nous avons demandé une enquête internationale. Comment cela va-t-il se passer? Ce n'est pas clair pour le moment. Certaines parties de cette organisation ont le pouvoir de le faire», a déclaré Dujarric. «En attendant, il est important que toutes les preuves médico-légales soient bien préservées», a-t-il ajouté.

Plusieurs pays, dont les Etats-Unis, la France, la Belgique et l'Espagne et l'Union Européenne, ont appelé à l'ouverture d'une enquête indépendante sur les charniers de Ghaza. Jeudi, la Maison Blanche a clairement indiqué que Washington souhaitait une «enquête sur les charniers» de Ghaza et «obtenir des informations». Le ministère français des Affaires étrangères a exprimé son inquiétude face aux informations relatives à la découverte de fosses communes des hôpitaux Nasser et Al-Shifa, et a demandé une enquête indépendante pour découvrir les circonstances de ces charniers.

### «ISRAËL BLOQUE LES ENQUÊTEURS»

Côté organisations non gouvernementales (ONG), Amnesty International a déclaré que la découverte de charniers à Ghaza exige des enquêteurs indépendants en matière de droits humains et d'experts légitimes.

«Sans enquêtes appropriées pour déterminer comment ces décès ont eu lieu ou quelles violations ont pu être commises, nous ne découvrirons peut-être jamais la vérité sur les horreurs qui se cachent derrière ces charniers», a déclaré Erika Guevara Rosas, directrice principale de la recherche, du plaidoyer, des politiques et des campagnes à Amnesty International.

«Les charniers sont des scènes de crime potentielles offrant des preuves médico-légales vitales et urgentes ; Ils doivent être protégés jusqu'à ce que des experts légitimes professionnels dotés des compétences et des ressources nécessaires puissent procéder en toute sécurité à des expositions adéquates et à une identification précise des restes».

Pour sa part, Kenneth Roth, professeur invité à l'université de Princeton et ancien directeur exécutif de Human Rights Watch (HRW), a déclaré qu'Israël n'est pas intéressé par une enquête internationale sur les charniers de Ghaza. «Le blocage par Israël de l'entrée des enquêteurs dans la bande de Ghaza entrave la réalisation d'une enquête indépendante sur les charniers récemment découverts», a déclaré Kenneth Roth à Al Jazeera. «Cela nécessiterait simplement la coopération des deux parties, mais Israël ne veut pas autoriser ce type d'enquêtes indépendantes», a ajouté M. Roth.

Israël «veut simplement balayer la question sous le tapis ou dira que nous allons enquêter nous-mêmes», a-t-il ajouté, estimant qu'une telle démarche vise à ce que «personne ne soit tenu pour responsable par les autorités israéliennes».

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
**ORAN - PRESSE**  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
**Directeur Général**  
**Directeur de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20  
  
Imp. : Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
  
**Rédaction Algéroise**  
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57  
Pub Tél.: 021. 64.96.44  
  
**Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE**

## ÉVÉNEMENT

### L'ambassadeur Bendjama au Conseil de sécurité Le groupe des A3 + «préoccupé» par la situation en Syrie

**L**a Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, intervenant au nom du groupe des A3+ (Algérie, Guyana, Mozambique, Sierra Leone), a exprimé jeudi l'inquiétude de ce groupe quant à la situation qui prévaut en Syrie. «La situation en Syrie demeure une préoccupation majeure pour les A3+», a indiqué le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama.

Dans la déclaration lue par le représentant de l'Algérie, le groupe a fait part de son «profond regret» quant à l'escalade de violence qui a connu récemment la Syrie, évoquant notamment de «nombreux incidents rapportés durant les dernières semaines, particulièrement dans le Nord» de ce pays. «Nous pensons que la situation pourrait se détériorer davantage sans un effort concerté des parties concernées et de la communauté internationale», soutient le groupe des A3+. Il s'est dit également «préoccupé par les violations commises contre la souveraineté de la Syrie», condamnant ces agressions qui «sapent la paix et la sécurité régionales» et appelant au «respect total de la souveraineté de la Syrie et de son intégrité territoriale».

Selon M. Bendjama qui cite le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), «6,3 millions d'enfants syriens ont besoin aujourd'hui de protection, un million d'enfants supplémentaires risquent d'abandonner l'école, plus d'un demi-million risquent de ne pas être vaccinés et un autre demi-million d'enfants ont besoin de soins vitaux en raison de la malnutrition aiguë». Il a également estimé que la situation en Syrie risque d'empirer avec des centaines d'infrastructures sanitaires et des équipes médicales me-

nacées d'être mises hors service en raison du manque de financement, «ce qui priverait 14,9 millions de personnes de soins médicaux et d'aides alimentaires». «Une telle situation aura des répercussions sur plusieurs générations et mérite une profonde réflexion de la part de la communauté internationale», avertit le groupe, appelant à une action rapide afin d'éviter une catastrophe humanitaire.

«Avec 16,7 millions de personnes dans le besoin, dont la moitié sont des femmes, la Syrie ne pourra pas compter uniquement sur l'aide humanitaire, mais doit aussi bénéficier d'appui de nature à promouvoir son économie», a proposé, sur un autre plan, le groupe des A3+. Il affirme que la Syrie ne pourra pas compter indéfiniment sur l'aide humanitaire, mais a besoin d'un appui pour relancer son économie, invitant la communauté internationale à engager, en partenariat avec l'ONU et les Syriens, des actions visant à assurer la reprise rapide de l'économie du pays. «Il n'y a pas de paix solide de sans développement et il n'y a pas de perspective pour le développement sans la paix», a fait valoir M. Bendjama. Il a, enfin, appelé au nom du groupe des A3+, les Syriens à dépasser leurs différences et à s'engager dans un processus politique constructif mené par la Syrie, avec l'appui de la communauté internationale. Un processus qui aura pour objectif de «garantir l'unité de la Syrie, sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale», a-t-il noté.

Cette solution, ajoutent-ils, devrait nécessairement «garantir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie en accord avec

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Beaucoup reste à faire

**L**es détenteurs de fonds inactifs, qui constituent le solde d'argent en circulation hors des circuits bancaires, ont-ils repris confiance dans le système bancaire ? On peut mesurer cette confiance placée dans les banques à travers les derniers chiffres communiqués par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, qui a affirmé, jeudi dernier, lors d'une Journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), qu'une hausse avait également été enregistrée en termes de comptes épargnes qui ont atteint 12 millions à fin 2023, d'un montant total de plus de 3.600 milliards de DA. «Ces chiffres sont encourageants par rapport aux années précédentes, grâce aux efforts colossaux consentis par l'ensemble des établissements financiers en vue de promouvoir la qualité des services aux niveaux requis», a indiqué le ministre. Des chiffres qui incitent à croire que l'Algérie est sur la bonne voie pour remporter sa bataille contre l'argent en circulation hors des circuits bancaires. L'amélioration des services bancaires a donné des «résultats encourageants» en matière de renforcement de la couverture bancaire par rapport aux années précédentes, en consécration de l'inclusion financière, et ce, grâce aux efforts des établissements financiers, comme l'a souligné le ministre dans son intervention, comme un aveu qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

**D'autres chiffres de la Banque d'Algérie montrent, en effet, que la bataille en question est loin d'être remportée. Dans sa note de conjoncture relative aux tendances monétaires et financières de l'économie algérienne au cours des neuf premiers mois de l'année 2023, la Banque d'Algérie a révélé que la circulation fiduciaire hors banques s'est accrue de 8,6% par rapport à la même période de référence. Et la note précédente fait un constat similaire, relevant que «la circulation fiduciaire hors banque a connu une hausse, légèrement plus importante que celle enregistrée l'année précédente, avec un taux de croissance de 10,14% en 2022 contre un taux de 9,35% en 2021». Des chiffres qui confirment une emprise importante du secteur informel sur l'économie nationale. Faut-il attendre la fin de l'année en cours et le début de l'année 2025 pour sonder les nouveaux taux de circulation fiduciaire hors banque pour s'assurer d'un renversement de la vapeur en se fiant à cette tendance à la hausse des comptes d'épargnes ? La finance islamique a certainement un rôle important en matière de canalisation de la circulation fiduciaire hors banques, mais il s'agit de trouver d'autres moyens afin de rétablir la confiance des clients dans le système bancaire, notamment à travers l'amélioration des services bancaires, notamtam sur le plan des transferts et des retraits de grosses sommes d'argent.**

## Objectifs du Sommet de Tunis Les explications de Attaf

**Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est revenu jeudi dernier sur le Sommet de Tunis qui a réuni à Carthage, le 22 avril dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président tunisien, M. Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi.**

A. Z.

Dans ce sens, M. Attaf a donné de plus amples éclaircissements à ce propos, assurant que la réunion consultative entre les trois dirigeants à Tunis «n'est dirigée contre aucune partie», et que l'Union du Maghreb arabe demeurait «un projet et un objectif historique» et que la porte des consultations restait «ouverte à tous si l'intention et la volonté politiques sont réunies». Intervenant lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale pour passer en revue les efforts diplomatiques de l'Algérie concernant plusieurs dossiers et questions d'actualité, le ministre a tenu à souligner que cette 1<sup>re</sup> réunion consultative était une «réussite», et qu'elle n'est en rien le fruit du hasard, car le président de la République a envisagé cette initiative depuis longtemps et l'a évoquée avec les dirigeants des pays du Maghreb arabe et leurs ministres des Affaires étrangères lors de leurs différentes visites dans notre pays», a-t-il précisé, faisant remarquer que «l'Afrique du Nord et le Maghreb arabe sont pratiquement la seule région au monde dépourvue d'un mécanisme de consultation régulière et périodique entre les pays de cet espace». Notons dans ce cadre l'exemple récent de la dernière déconvenue lors du choix du président de l'UA qui revient à la région de l'Afrique du Nord, et où ces pays, par manque de coordination, sont arrivés difficilement (à la dernière minute) à se mettre d'accord sur un représentant en la personne du président mauritanien. C'est pourquoi «le président de la République a toujours insisté sur la création d'un mécanisme pour combler ce vide et faire entendre la voix de la région dans tous les fora internationaux et régionaux», a encore expliqué M. Attaf. Ajoutant dans ce sillage que la région du Maghreb arabe «compte des dossiers qui font l'actualité internationale, comme le dossier libyen et celui de la région sahélienne», a-t-il dit, regrettant que «tous les pays s'impliquent dans ces dossiers, sauf ceux de la région, qui sont pourtant les premiers concernés».

### «DES RÉSULTATS POSITIFS»

En sus, «l'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, doit connaître les points de vue des frères sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment ceux en lien direct avec les pays du Maghreb arabe», a soutenu

le ministre, soulignant que «la coordination avec les pays frères dans la région est prioritaire, l'Algérie les considérant comme les enfants d'une même famille». Quant aux résultats de cette 1<sup>re</sup> réunion consultative ayant regroupé les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, que certains n'arrivent pas à mesurer, il a soutenu qu'elle avait débouché sur «des résultats positifs, notamment dans le volet politique». Soutenant dans ce contexte que «le sommet de Tunis est inédit, en ce sens que les dirigeants des trois pays frères ont eu des discussions cordiales, ouvertes et franches, comme le montre le communiqué final, qui a insisté sur quatre principaux dossiers impactant la vie des citoyens de ces pays, à savoir le développement des régions frontalières, l'énergie, la sécurité alimentaire et la levée des entraves aux échanges commerciaux». «Il s'agit là des priorités de l'action commune entre les trois pays en prélude au prochain sommet prévu à Tripoli dans trois mois», a-t-il poursuivi. Concernant la situation au Sahel, le ministre a affirmé que l'Algérie «ne reste pas les bras croisés face à ce qui se passe dans cette région». Elle «fait son devoir et assume pleinement ses responsabilités pour garantir la paix et la sécurité dans la région», a-t-il dit. «Notre pays poursuit les consultations sur les développements dans la région pour remettre les choses sur les rails. C'est la solution politique que l'Algérie a toujours défendue pour régler les problèmes au Mali, au Niger et au Burkina Faso», a-t-il fait valoir. Il a également affirmé que «la dégradation de la situation dans cette région, politiquement et économiquement, exige la vigilance et l'intensification des efforts». Après avoir rappelé que l'Algérie est «le premier pays à avoir réussi à faire passer au Conseil de sécurité une résolution sur un cessez-le-feu permanent dans la bande de Gaza et l'acheminement des aides humanitaires», M. Attaf a assuré que notre pays «poursuivra ses efforts pour l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine à l'ONU, suivant sa stratégie conformément aux orientations du président de la République, qui a consacré à cette question une grande partie de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies». Concernant les relations algéro-françaises, le ministre des Affaires étrangères a affirmé qu'il n'y a aucun problème dans ce cadre, rappelant qu'une rencontre est prévue bientôt avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales.

## Promotion immobilière Le locatif, une priorité

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Belaribi, a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de loi modifiant la loi sur la promotion immobilière, en cours d'examen au niveau du Secrétariat général du gouvernement (SGG), tiendrait compte de la préoccupation liée à l'organisation et à la promotion du marché locatif en Algérie.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a précisé que le projet de la nouvelle politique de logement devrait orienter et accompagner les promoteurs immobiliers vers l'investissement dans le Logement locatif, à travers le projet de loi modifiant la loi sur la promotion immobilière.

Concernant le dossier de location de logements, une des alternatives qui s'impose avec force pour réduire la de-

mande sur le logement, le ministre a indiqué que «la problématique posée ne saurait être traitée que dans le cadre d'une approche exhaustive», soulignant que le projet de la nouvelle politique de logement était à même de concrétiser plusieurs étapes liées à la garantie d'accès au logement, pas nécessairement par la propriété, tout en préservant le principe d'accès à un logement décent comme priorité absolue, conformément au 28e engagement du président de la République.

Pour ce faire, il sera question de favoriser la promotion immobilière privée destinée à la location avec des avantages fiscaux au profit des promoteurs, consacrer le principe de non-cession des logements, encourager la mobilité d'un logement à un autre en fonction du revenu mensuel des ménages, promouvoir le marché locatif et

protéger les propriétaires, par la législation, afin de proposer les logements inoccupés à la location.

Le ministre a rappelé que «le parc immobilier est, essentiellement, composé du Logement public locatif «LPL» (1.538.000 unités) dont le financement est entièrement à la charge du Trésor public, et du Logement sous la formule location-vente «AADL» (plus de 811.000 unités), subventionné par l'Etat.

Durant la période allant de 2020 à 2024, 1.246.000 logements ont été livrés, dont plus de 404.000 LPL et plus de 427.000 logements AADL, soit 67% du parc livré, selon M. Belaribi qui a estimé que ces réalisations avaient impacté positivement les prix du loyer au niveau national et contribué grandement à la régulation du marché locatif.

## Le DG de l'École nationale de journalisme démis de ses fonctions

Il a été mis fin aux fonctions du directeur général de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information

(ENSJSI), M. Abdesslam Benzaoui, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique. M. El-Hadj Sallem Attia a été chargé de la gestion des affaires de l'Ecole, selon la même source.



Tout dernièrement, un accord de partenariat a été scellé entre l'Institut national de santé publique (Insp) et l'Ecole nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée (Enssea). Voilà qui, peut-être, et il faut l'espérer, marquera une étape dans le renforcement des activités de recherche scientifique et d'études sur la santé publique en Algérie et, surtout, aider les opérateurs sur le terrain à mieux cerner et connaître les problèmes, à travers les éléments fournis par les chercheurs et, ainsi, mieux étudier pour réussir les projets et/ou les campagnes. Ou, au moins, avoir un minimum d'échecs ou un max' de réussites. Je me permets non de douter - honni soit qui y pense - mais surtout et avant tout de m'interroger sur les suites de l'opération. Tout particulièrement sur sa continuité (ou sa constance). Revenant à mes bons souvenirs, par le passé, on a eu un décret exécutif (Joradp n°77 du 3 novembre 1999) n° 99-243 du 31 octobre 1999, fixant «l'organisation et le fonctionnement des Comités sectoriels permanents de la recherche scientifique et du développement technologique» au niveau, entre autres, des institutions publiques telles que les ministères. En clair, ces ensembles composés de chercheurs, d'universitaires et de responsables administratifs sectoriels devaient fleurir et essaimer et, grâce à leurs réflexions, commandés ou non, sortir la décision politique et/ou administrative finale, juste avant l'exécution ou la mise en œuvre, de la sphère «pifométrique» afin qu'elle repose sur des études rationnelles, sur des données et des chiffres réels et non plus approximatifs. Les décisions finales raisonnées ne pourront alors qu'être efficaces. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis 99 et je ne crois pas savoir que ces comités aient fleuri. Une absence qui a laissé place, dans bien des secteurs, à l'«à-peuprisme» quand ce n'est pas à l'absence quasi totale ou la présence erro-

née d'images de la réalité des terrains. Ajoutez-y une absence de bonne diffusion (publique c'est-à-dire touchant le grand public et non pas seulement les spécialistes «numériquement» et par le biais de publications papier) des résultats des recherches multiples et divers entreprises au sein du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et on aura, au final, une «navigation à vue», avec des résultats qui «tournent en rond», rendant difficile l'exécution des Plans et projets nationaux de développement projetés par le décideur politique.

Depuis quelques années, des efforts sont faits pour redresser la barre mais tout cela suffira-t-il à tenir en compte de l'«existence» du chercheur, à lui redonner confiance à travers le respect de sa production, à prendre en considération, avant toute décision finale, les résultats des recherches, commandées ou entreprises ça et là, à être exact sur les chiffres et les données, à ne plus émettre des conclusions hâtives ou se lancer dans des critiques généralistes. Bref ! Ne plus laisser perdurer la confusion entre les sciences (qui cherchent à comprendre) et les pratiques (qui cherchent à agir), que la démarche raisonnée et scientifique prenne le pas sur l'intuition et les affects et sur les «discours parasites» et/ou charlatanesques autour de la science. Et, surtout, ne pas croire que l'IA, ce nouveau totem (créé par l'Intelligence naturelle, humaine et donc, jamais neutre et incapable de penser et d'exprimer des choses improbables mais pertinentes en réduisant le champ des possibles selon des critères moraux) va résoudre ou même contourner les problèmes. Contribuer à découvrir rapidement les solutions ? Certainement ! En espérant qu'elle ne créera pas de «nouveaux» problèmes en étant mise au service d'objectifs inavouables ou criminels.

Ps : Sup, relire ma chronique du samedi 18 mars 2023 : «Les stat» : (dire) tout... mais pas l'essentiel !

## Hadj

### 29 avril, dernier délai pour la délivrance des visas

L'Office national du Pèlerinage et de l'Omra (ONPO) a indiqué, jeudi, dans un communiqué, que le dernier délai pour la délivrance des visas aux hadjis est fixé pour le 29 avril, soulignant l'impératif de parachever les formalités réglementaires et sanitaires avant cette date.

L'ONPO informe les hadjis que le dernier délai pour la délivrance des visas est fixé au lundi 29 avril 2024, correspondant au 20 chawal 1445 de l'hégire, selon le document des préparatifs préliminaires émis par le minis-

terie saoudien du Hadj et de l'Omra, insistant sur la nécessité d'accomplir toutes les formalités réglementaires et sanitaires avant cette date».

Par ailleurs, l'ONPO a appelé les hadjis «à l'impérative participation aux sessions de formation organisées par les directions des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec la direction de l'information et de la documentation de l'ONPO, à travers les centres de formation dans les différentes wilayas du pays».

Il a souligné, à cet égard, que les

encadrants veillent à «dispenser une formation théorique et à animer des ateliers pratiques sur l'accomplissement des rites du Hadj, en utilisant des moyens explicatifs et des maquettes, en sus des orientations sanitaires et préventives prodiguées par des médecins et des éléments de la Protection civile».

Les hadjis peuvent également «consulter la page de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de leur wilaya» pour obtenir d'amples explications, conclut le communiqué.

## Une Commission mise en place Vers une mise à jour des indemnités des élus locaux

El-Houari Dilmi

Des préparatifs étaient en cours pour le renouvellement du cadastre des zones dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel », a affirmé, jeudi, le ministre des Finances, Laaziz Faid. Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, en présence de membres du Gouvernement, le ministre a souligné « qu'il sera procédé à la réalisation du projet de révision des précédentes opérations de cadastre, dès la promulgation des textes réglementaires » y afférents. Ceci intervient après « la décision prise par le Premier ministre, en vertu de la directive n°181 du 17 mai 2022, de renouveler le cadastre des zones, dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel », selon le ministre.

Et de rappeler que l'objectif du cadastre est d'assainir la situation juridique des propriétés, à l'effet de permettre à toute partie exerçant le droit de propriété ou la possession légale d'obtenir le registre foncier constituant le titre de propriété. Concernant l'enregistrement des biens immobiliers dans un compte anonyme ou ce qui est communément appelé « compte des propriétés non réclamées » lors des opérations d'établissement du cadastre général, le ministre a indiqué que le taux national varie entre 7 et 9%, soulignant que ces biens sont déterminés sans enquête, en raison de l'absence du proprié-

taire ou du détenteur. Ainsi, a-t-il poursuivi, ces biens sont classés en attendant leur revendication par les ayants-droit. « Les opérations de régularisation sont prises en charge quand les réclamations sont appuyées par des titres de propriété publiés à la Conservation foncière, de titres non publiés ou d'un titre coutumier », a indiqué le ministre, ajoutant qu'il était possible d'introduire une demande de régularisation, sur la base de la pratique de détenzione effective.

### VOITURES ÉLECTRIQUES: LES TAUX DE DÉDOUANEMENT MAINTENUS

Répondant à une question sur les exonérations douanières prévues par la Loi de finances de 2021, en faveur des voitures électriques, ainsi que la possibilité de revoir les taux de dédouanement, en tenant compte des spécificités des régions du pays et des utilisateurs de véhicules utilitaires, Faid a expliqué que « le code des douanes en vigueur stipule qu'à l'exception des zones franches, les lois et réglementations douanières sont appliquées de manière uniforme sur l'ensemble du territoire douanier, ce qui est incompatible avec la possibilité d'imposer des droits douaniers basés sur le critère Zone géographique».

En réponse à une autre question sur les mesures visant à permettre aux élus locaux de bénéficier d'une revalorisation salariale,

suite au changement du point indiciaire pour les fonctionnaires, le ministre a rappelé que les élus locaux, au niveau des APC ou des APW, bénéficient des indemnités prévues par le décret exécutif 13-91, fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées.

Cependant, les élus locaux ont la possibilité d'opter pour leur salaire mensuel perçu au titre de leurs administrations d'origine, s'il s'avère plus important, selon le même décret qui précise que les indemnités accordées, dans ce cas, sont calculées sur la base de la moyenne du salaire annuel de l'année précédant l'élection.

Par conséquent, a-t-il dit, « en cas de révision des salaires ou des rémunérations des élus locaux au niveau de leurs administrations d'origine, pendant leur mandat électoral, il n'est pas possible de réviser les indemnités accordées aux élus locaux concernés, qu'ils soient du secteur de la Fonction publique, ou du secteur économique public ou privé ».

Parallèlement à cela, Faid a indiqué qu' « une Commission composée de représentants des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Direction générale de la Fonction publique a été formée pour mettre à jour les indemnités des élus locaux », ajoutant que « ce dossier est actuellement sur le bureau du Premier ministre et attend son approbation dans les prochains jours pour être mis en œuvre ».

## Pêche

### L'exploitation du corail rouge sur la bonne voie

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, jeudi à Alger, que le dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie, à l'étude au niveau de son département ministériel, était en bonne voie.

Président une rencontre d'évaluation du bilan d'activité du secteur durant le premier trimestre de 2024, au siège de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger, en présence des cadres centraux et locaux, le ministre a précisé que son département avait bien avancé dans l'étude du dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie, qui sera débattu au niveau du Gouvernement, mettant en avant les efforts déployés pour «le lancement effectif de cette activité au début du deuxième semestre de cette année».

Abordant les préparatifs en cours pour la campagne de pêche au thon de 2024, qui débutera fin mai prochain, M. Badani a fait état de l'approbation d'un plan prévoyant d'augmenter la capacité de pêche de cinq (5) navires supplémentaires, rappelant que le quota national de thon rouge avait été fixé cette année à 2.046 tonnes, soit 23 tonnes de plus que la campagne de 2023, ce qui permettra de booster les exportations nationales estimées à 27 millions USD pour ce type de poisson.

Le premier responsable du secteur a cité, dans ce cadre, la participation de 30 étudiants de divers établissements de formation en tant que stagiaires à bord de navires de pêche au thon dans les spécialités de la pêche et de la mécanique, ainsi que de l'inscription du pro-

jet de la première ferme algérienne d'engraissement du thon dans la wilaya de Tlemcen, d'une capacité initiale de 950 tonnes.

Dans sa présentation du bilan d'activité du secteur, le ministre a évoqué la réalisation de six (6) nouvelles fermes d'aquaculture marine au cours des trois (3) premiers mois de l'année 2024, portant à 77 le nombre total de fermes de ce type, et de trois (3) fermes d'aquaculture en eau douce, portant à 55 le nombre total de fermes de ce type au niveau national, ainsi que le lancement de 49 nouveaux projets. Il a aussi fait état de l'ensemencement, au cours de la même période, de plus de 23 millions d'alevins dans des cages flottantes, avec comme objectif l'ensemencement de 30 millions d'alevins en 2024. Concernant la construction de navires destinés à la pêche en haute mer, 11 grands navires sont actuellement en cours de construction, dont un navire de 42 mètres de long, et ce, pour la première fois en Algérie, a fait savoir le ministre, ajoutant que deux navires avaient été réceptionnés au cours du premier trimestre de 2024.

S'agissant de la formation et du renforcement des capacités, le nombre d'étudiants formés au niveau des écoles et instituts du secteur s'élève à 15.522 étudiants, soit une hausse de 19% par rapport à 2023, selon les chiffres fournis par M. Badani, qui a précisé que 1.682 agriculteurs et jeunes avaient bénéficié d'une formation dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, dont 108 détenus.

Le ministre a également fait état de la régularisation des dossiers de près de 2000

professionnels pour bénéficier, dans un premier temps, du mécanisme de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, tandis que le nombre de professionnels enregistrés a atteint 4.068, ajoutant que cette opération «se poursuit pour toucher tous les professionnels».

Le ministre a, par ailleurs, rappelé l'opération de vente directe des produits halieutiques à des prix compétitifs pendant le mois de Ramadhan dernier, indiquant que plus de 150 tonnes de différents types de poissons avaient été commercialisés, notamment les poissons d'aquaculture. Il a, par la même, rappelé l'autorisation exceptionnelle d'importation de 200 tonnes de sardines et leur commercialisation au cours du mois sacré à 500 DA le kilogramme, contribuant à la stabilisation relative des prix.

Dans une déclaration, en marge de la rencontre, le ministre a annoncé la réception prochaine des dossiers des pêcheurs et des professionnels désirant bénéficier des incitations introduites par la loi de finances pour l'exercice 2024.

Il s'agit notamment de l'importation de moteurs et de navires d'occasion de moins de cinq ans, ainsi que des incitations fiscales et financières pour les activités d'aquaculture, a rappelé le ministre, invitant les intéressés à se rapprocher des services de la pêche au niveau national pour obtenir plus d'informations et déposer leurs dossiers. Il a assuré que ces incitations auront un «impact positif sur le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture». En marge de la rencontre, des retraités du secteur ont été honorés.

### Transport Ferroviaire Programme global de modernisation et de développement des réseaux

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a évoqué, jeudi à Alger, le lancement d'un programme global de modernisation et de développement des réseaux ferroviaires, susceptible d'augmenter la vitesse des trains et de réduire la durée des dessertes.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Zahana a souligné que dans le cadre de l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la modernisation et au développement des réseaux ferroviaires, la Société nationale des trans-

ports ferroviaires (SNTF) a obtenu, au titre de l'exercice financier 2023-2024, les affectations financières nécessaires pour assurer la maintenance des structures de base des réseaux ferroviaires. A cet effet, le ministre a affirmé le lancement d'un programme global «urgent» de recensement et de traitement des points noirs au niveau des réseaux ferroviaires, en vue d'augmenter la vitesse des trains, de réduire la durée des dessertes, et d'accroître leur nombre. Les appels d'offres pour le choix des maîtres-d'œuvre ont été lancés, a-t-il ajouté.

M. Zahana est revenu, en outre, sur le programme de renforcement de la flotte de la société en locomotives et wagons motorisés, valable jusqu'en 2040 pour répondre aux besoins d'exploitation futurs.

Par ailleurs, et par souci de réduire les accidents de la route, le ministre a affirmé que son département aspirait «à élaborer une feuille de route, dans les prochains jours, pour sensibiliser les opérateurs dans le domaine du transport urbain de personnes et marchandises, aux risques des accidents, l'objectif étant d'en réduire l'impact».

## ÉVÉNEMENT

### Chanegriha à l'Ecole supérieure de Guerre La puissance militaire, option principale pour les Etats pour défendre leur terre

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé les travaux de la 17ème session du Conseil d'Orientation de l'Ecole supérieure de Guerre, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé, ce jeudi 25 avril 2024, les travaux de la 17ème session du Conseil d'orientation de cette Ecole supérieure», précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil et «en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du Commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du Président feu Ali Kafi, dont le siège de l'Ecole est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire», ajoute le communiqué.

Ensuite, le Général d'Armée a présidé les travaux du Conseil d'orientation de l'Ecole, où il a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a souligné que «la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations, ont conduit à l'échec des instances onusiennes et internationales en matière de concrétisation de la paix mondiale et l'empêchement des guerres».

«Cette nouvelle réalité internationale nous a montré, au-delà de tout doute raisonnable, que la puissance militaire demeurera l'option principale pour les Etats pour défendre leur terre, ainsi que leur droit de vivre en sécurité et leur droit à la souveraineté. Elle a, également, démontré que les modes opératoires militaires classiques restent un choix viable, malgré l'apparition de formes de guerre, à l'exemple des guerres hybrides, et l'orientation vers l'introduction d'autres outils qui viennent révolutionner le domaine militaire, à l'instar de l'intelligence artificielle», a-t-il relevé.

«Par ailleurs, le nouvel environnement stratégique a confirmé l'échec des instances onusiennes et internationales en termes de concrétisation de la paix mondiale et d'empêchement des guerres, et ce, pour différentes raisons, dont les plus importantes résident dans la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux étroits sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations», a ajouté le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

Dans ce cadre, le Général d'Armée «a salué les succès de la diplomatie algérienne et sa contribution à la résolution pacifique des conflits, ainsi que son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes». «A ce titre, il faut saluer la contribution diplomatique algérienne, sa sage politique étrangère, sa grande expérience dans la résolution pacifique des conflits, son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes et son appel fervent à l'instauration d'un ordre mondial plus humain et plus équitable, en concordance avec les textes internationaux pertinents», a-t-il soutenu. Par la suite, le Général d'Armée Chanegriha a suivi un exposé exhaustif présenté par le Commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la dernière session du Conseil d'orientation, et ceux arrêtés au titre de l'année de formation 2025-2026.

Le Général d'Armée a écouté ensuite les interventions des membres du Conseil d'orientation sur les points inscrits à l'ordre du jour, avant de visiter les infrastructures administratives et pédagogiques de l'Ecole, conclut le communiqué.

## Algérie-Qatar Un mégaprojet pour la production de lait en poudre

M. A.

**L**e mégaprojet algéro-qatari pour la production de la poudre de lait en Algérie n'affectera nullement les producteurs de lait locaux. C'est ce qu'a tenu à préciser le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, lors d'une conférence de presse tenue mercredi dernier, en marge de la signature d'un accord-cadre entre son département et la société qatari «Baladna», dans le but de réaliser un projet intégré de production de lait en poudre dans le sud du pays. Le ministre a affirmé en réponse aux questions des journalistes que «ce projet d'envergure couvrira 50% de la demande nationale de lait subventionnée» en soulignant que les besoins de consommation nationale de lait sont estimés à 5 milliards de litres par an.

Ajoutant que l'Algérie est le deuxième consommateur de lait en Afrique. M. Cherfa a affirmé qu'il y a une possibilité de procéder à l'exportation en cas d'excédent de la production, mais insiste-t-il, la satisfaction des besoins locaux reste prioritaire. Le président du Conseil d'administration de la société «Baladna», Mohamed Moutaz Al-Khayyat, a affirmé dans le même contexte que le but

final de cet accord stratégique conclu avec la partie algérienne est de transmettre le savoir-faire et l'expertise de l'expérience cumulée des Qatars dans le domaine. Et de souligner que le Qatar a pu en l'espace de 12 mois atteindre son autosuffisance en matière de production laitière. La société œuvrera avec les éleveurs locaux en vue d'exploiter le lait qu'ils produisent, dit-il, en soulignant que «Baladna» a atteint un taux élevé de productivité au Qatar qui s'élève à 40 litres/jour par vache. Il a affirmé en outre que ce grand projet agricole et industriel intégré de production de lait en poudre sera suivi par le lancement de la production de 250 autres produits, dont le lait en poudre infantile.

Le projet en question doit couvrir une superficie totale de 117.000 hectares à long terme, en érigant des complexes chacun une ferme de production de céréales et de fourrage, une ferme d'élevage de vaches et de production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de production de lait en poudre. Le coût du projet, qui sera implanté à Adrar, est estimé à 3,5 milliards de dollars. Le ministre a indiqué que le financement sera conjoint, à hauteur de 51% de la part de la joint-venture qui sera créée et 49%

de crédits de banques algériennes. La joint-venture qui gérera le projet sera détenue à 49% par le Fonds national d'investissement (FNI) et à 51% par la partie qatari. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé que la première phase de production du projet de la société qatari de production de lait en poudre dans le sud du pays débutera en 2026. Ce qui va permettre de couvrir les besoins locaux, réduire l'importation et de créer 5.000 postes d'emploi directs. Le projet permettra de produire près de 194.000 tonnes de lait en poudre par an. Dans la première phase, une ferme sera aménagée pour répondre aux besoins en fourrage, une autre d'une capacité d'accueil de 50.000 têtes bovines sera conçue et des lignes de production modernes de lait en poudre installées, selon M. Al-Khayyat. Pour accompagner le projet et faciliter toutes les procédures pour le démarrage des travaux cette année, il sera procédé à l'installation «en l'espace de 15 jours» d'une commission mixte composée de «Baladna», des administrateurs, des techniciens et des responsables locaux et une visite devait être effectuée dans les zones où le projet sera réalisé.

## Travaux publics L'Inspection générale chargée de contrôler tous les projets routiers

**L**e ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé, jeudi à Alger, avoir chargé l'Inspection générale relevant de son ministère de contrôler tous les chantiers et tronçons routiers des projets réalisés et de ceux en cours de réalisation.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Rekhroukh a estimé nécessaire de veiller à la réalisation, à la méthode de réalisation et à la qualité de l'étude en lui accordant

une grande importance pour ne pas avoir à revenir à la réhabilitation de ces tronçons après une courte période.

Dans ce sillage, il a souligné que le secteur avait donné de nouvelles orientations en termes d'études, prenant en compte les normes techniques actuelles, la densité du trafic et les différents facteurs qui peuvent affecter la qualité de la route, après avoir constaté un relâchement de la part de certains bureaux d'études dans les opérations de contrôle.

Il a, en outre, ajouté que les travaux du secteur s'articulaient autour de la modernisation des routes, ce qui rend la structure de la route plus conforme à la densité du trafic et au poids lourd, en vue d'augmenter la durée de vie des routes, a-t-il dit.

M. Rekhroukh a fait savoir, à ce propos, que le secteur prendra en charge la fourniture des appareils de pesage des véhicules pour résoudre ce problème, notamment dans les wilayas du Sud.

## Délits routiers et entrave à la circulation Arrestation d'un individu ayant posté une vidéo en ligne

**L**es éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Ouled Fayet (Alger), ont arrêté mercredi, un individu ayant posté une vidéo sur les réseaux sociaux, le montrant en train d'arrêter son véhicule au milieu de la route, de verser de l'essence sur le sol pour former un numéro précis et d'y mettre ensuite le feu, mettant ainsi sa vie et celle des usagers de la route en danger, en plus d'entraver la circulation routière, a indiqué un communiqué des services de la GN.

«Dans le cadre des efforts pour lutter contre les délits liés à la sécurité routière et à la suite de la diffusion d'une vidéo sur les plate-

formes des réseaux sociaux concernant une voiture touristique, dont le conducteur s'est arrêté au milieu de la route et a versé de l'essence sur le sol avec l'intention de former un numéro précis et d'allumer le feu au milieu de la voie publique et après la réception de la vidéo par la Cellule de vigilance du Centre d'Information et de Coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont entamé les démarches d'identification du véhicule et de l'auteur de la vidéo», précise le communiqué.

En peu de temps, «le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Ouled Fayet a pu arrêter l'auteur de la vidéo, qui a mis sa vie et celle des usagers de la route en danger, en plus d'entraver la circulation et bloquer la route, puis filmer les faits pour les diffuser sur les réseaux sociaux dans le but de s'en vanter».

«Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur l'incident, et le mis en cause sera déféré devant les juridictions territorialement compétentes après parachèvement des procédures légales», selon la même source.

## Naâma

### Un réseau de trafic de drogue démantelé

**L**a Gendarmerie nationale en coordination avec les services de Sûreté de wilaya à Naâma, a saisi 251 kilos de kif traité et démantelé un réseau criminel organisé composé de 8 individus, a indiqué, jeudi, un communiqué du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Naâma.

Le communiqué a précisé que «les efforts conjoints entre la Gendarmerie nationale et les éléments de la Sûreté de wilaya de Naâma, ainsi que la mise en place d'un plan sécuritaire de recher-

fants, relevant du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Naâma, ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans l'importation, la contrebande, l'acquisition, l'achat, le transport, le trafic et la vente de drogues (kif traité)».

La même source a ajouté que «les efforts conjoints entre la Gendarmerie nationale et les éléments de la Sûreté de wilaya de Naâma, ainsi que la mise en place d'un plan sécuritaire de recher-

che et d'investigation, ont permis l'identification et l'arrestation de huit membres présumés de ce réseau criminel et la saisie de la quantité de drogue qui se trouvait en leur possession, ainsi que de 6 véhicules utilitaires et touristiques qu'ils utilisaient dans leurs activités criminelles».

Selon la même source, une fois l'enquête achevée, les suspects arrêtés seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

## Mostaganem Deux morts et 16 blessés dans un accident de bus

Deux personnes sont mortes et 16 autres ont été blessées à la suite à un renversement d'un bus survenu vendredi dans la commune de Oued El Kheir (Mostaganem), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile d'Aïn Tédelès, Kheireddine et Oued El Kheir, sont intervenues dans la matinée du vendredi vers 9h30, pour secourir les victimes de cet accident qui s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW) N° 60, dans la commune de Oued El Kheir.

Le premier bilan de cet accident, survenu suite au dérapage et le renversement d'un bus de transport de voyageurs, fait état de deux morts et 16 blessés, de différents degrés et en état de choc, selon la même source.

Les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers l'établissement hospitalier «Adjel Bellatrich» d'Aïn Tedelès, alors que les corps des deux victimes ont été transférés à la morgue du même hôpital.

## Guelma Collision entre un bus et un véhicule léger, 7 blessés

Sept (7) personnes ont été blessées lors d'une collision entre un véhicule de tourisme et un bus de transport de travailleurs, survenu jeudi, à la sortie de la commune de Guelaa Bou Sbaa (Guelma), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile de l'unité secondaire de la commune de Guelaa Bou Sbaa (12 km au Nord de Guelma) ont prodigué les premiers secours aux blessés avant leur évacuation à l'hôpital Hakim Okbi du chef-lieu de wilaya. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet incident.

## Alger 22 blessés dans une explosion de gaz



Vingt-deux (22) personnes ont été blessées, dont huit (8) ont été évacuées vers l'hôpital, suite à une explosion de gaz, suivie d'un incendie dans un immeuble situé dans la cité des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de Constantine (Alger), ont indiqué vendredi les services de la Protection civile.

L'explosion a fait «22 blessés, dont 8 ont été évacués à l'hôpital, tandis que 14 autres ont été secourus sur place», a précisé le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, Nassim Bernaoui, ajoutant que l'incendie a été maîtrisé évitant sa propagation aux autres étages.

Selon le même responsable, les services de la Protection civile sont intervenus «à 20h18 suite à une explosion de gaz suivie d'un incendie survenu au niveau du rez-de-chaussée d'un immeuble de cinq étages dans la cité des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de Constantine».

Trois camions anti-incendie, cinq ambulances et un camion-échelle ont été mobilisés par les

mêmes services dans le cadre de cette intervention, a poursuivi M. Bernaoui.

Pour sa part, le porte-parole de Sonelgaz, Khalil Hodna, a affirmé dans une déclaration postée sur les réseaux sociaux, que «l'intervention des services de Sonelgaz a été rapide pour sécuriser les lieux».

«Selon les premières observations des équipes de Sonelgaz relevant de la Direction de distribution de Gué de Constantine, sous réserves, l'incendie s'est déclaré au domicile en question, suivi d'une explosion de gaz dans l'installation intérieure (du domicile)», a indiqué M. Hodna, ajoutant que «les services de Sonelgaz sont intervenus rapidement pour sécuriser les lieux».

M. Hodna a précisé que «l'électricité et le gaz ont été coupés dans le périmètre de l'incident pour permettre aux services concernés d'intervenir et d'accomplir leurs missions, en attendant les résultats de l'enquête officielle pour élucider les circonstances de cet incendie suivie d'une explosion dans l'installation intérieure du domicile».

## Boumerdès

# Près de 8 milliards de DA pour la Jeunesse et les Sports

**Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a annoncé, jeudi, que son département ministériel avait consacré une enveloppe financière de 7,91 milliards de DA au secteur dans la wilaya de Boumerdès.**

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection des projets du secteur à travers les communes de Boumerdès, le ministre a souligné que l'enveloppe financière consacrée au secteur de la Jeunesse et des Sports dans la wilaya est destinée à la réalisation de 48 projets de développement inscrits au titre du programme d'investissement en cours.

Le ministre a, en outre, évoqué huit (8) projets de développement et d'investissement actuellement en cours, avec une enveloppe financière de 1,54 milliards de DA et six (6) autres projets d'investissement ayant bénéficié d'un dégel avec une autorisation de programme d'une valeur de 1,205 milliards de DA.

S'agissant du programme d'investis-

tissement, ayant obtenu un premier feu vert de la part des services de la Direction générale du budget dans le cadre de la Loi de finances (LF 2024), le ministre a précisé qu'un budget de 617 millions de DA a aussi été mobilisé au profit du secteur dans cette wilaya. Il a ajouté que 390 millions de DA sur le total de ce budget ont été alloués à la réalisation de trois projets d'investissement, dont le projet d'étude et de réaménagement du stade Chahid Djillali Bounaama dans la ville de Boumerdès et projet d'étude et de réaménagement de la salle omnisports dans la commune de Sidi Daoud.

Le reste du budget, d'un montant de 227 millions de DA, a été alloué à la réévaluation de deux projets en cours de réalisation, à savoir la réalisation de 10 terrains de football de

proximité et d'une piscine dans la commune de Bordj Menaïel.

Dans un autre contexte, M. Hammad a considéré les jeunes comme «le pilier fondamental du développement de la société» et a déclaré que sa visite dans la wilaya de Boumerdès visait également à «explorer et à renforcer les opportunités de soutien aux jeunes».

Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya par la ville de Bordj Menail, où il a inspecté le projet de réalisation d'une piscine de 25 mètres dont la livraison est prévue pour septembre prochain. Il a également visité un centre de vacances et une maison de jeunes dans les communes de Zemmouri et de Corso dans le cadre des préparatifs de la saison estivale.

## Béjaïa

### L'université de la wilaya, «un modèle de réussite»

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Kamel Baddari, a estimé, jeudi, que l'Université de Béjaïa, par ses performances, notamment dans le domaine de l'innovation et de la création d'entreprises, est «un modèle de réussite». Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya, a déclaré que l'université de Béjaïa est «un espace de création et d'innovation majeur». M. Baddari a passé en revue les structures de recherche, les équipements et les plateaux techniques dont recèlent les pôles universitaires de cette wilaya, dont le déploiement concomitant participe d'une dynamique d'ensemble, alliant à la fois la recherche et les créations d'entreprises qu'elles soient de type «micro» ou start-up, selon les précisions données sur place.

Le ministre a souligné à ce titre que l'université de Béjaïa a contribué à la création de 200 projets économiques et en étant le réceptacle de pas moins de 20 brevets d'invention, ce qui «traduit



parfaitement l'état d'esprit de l'Algérie nouvelle, qui aspire à multiplier la création d'entreprises, fondées sur l'économie de la connaissance, et varier la création de richesse et les offres d'emplois», a-t-il dit. A l'occasion, il a évoqué les nouvelles dispositions réglementaires adoptées dans ce sens, notamment la possi-

bilité donnée à l'université par le système de filiation ou de la start-up, de se transformer en prestataire de service, voire de bureau d'étude mis à la disposition des entrepreneurs versés dans les métiers de demain.

A ce titre, le ministre a exprimé sa satisfaction de la place prise par l'université pour s'intégrer dans son environnement industriel immédiat et de se constituer ainsi en partenaire «majeur» dans l'équation du développement économique local, voire national.

Au cours de cette visite, le ministre a passé également en revue, certaines résidences universitaires, notamment à El-Kseur, à 25 km à l'ouest de Béjaïa, où la ville s'est transformée en véritable pôle universitaire.

El-Kseur abrite une nouvelle faculté des sciences économiques de 6.000 places pédagogiques, trois résidences pour les étudiants. Un chantier d'une salle de conférence de 500 places pour un investissement estimé à plus de quatre milliards de dinars, est en cours.

## Bouira

### 20 ans de prison pour 4 trafiquants de psychotropes

**Farid Haddouche**

La cour de justice de Bouira a jugé jeudi une affaire liée à la contrebande et au trafic de psychotropes impliquant quatre accusés. Les mis en cause ont été condamnés à une peine de 20 ans. Le procureur général avait requis

la prison à perpétuité à leur encontre. L'affaire remonte au mois d'octobre de l'année 2022, lorsque les mis en cause ont décidé de faire le déplacement jusqu'à la wilaya d'El Oued afin de s'approvisionner en psychotropes. Une fois arrivés sur les lieux, ils ont pris attaché avec leur

## Tipasa

### Trois morts et neuf blessés dans des accidents de la route

Trois personnes ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessées dans des accidents distincts de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures sur les routes de Tipasa, a-t-on appris, vendredi, auprès des services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré suite à un accident survenu vendredi matin sur la voie express Tipasa-Cherchell au niveau de la commune de

Nador, ayant fait trois morts et deux blessés dans une collision impliquant un véhicule de tourisme et un camion, selon les précisions des services de la Protection civile, dont les éléments se sont déplacés pour évacuer les blessés et transférer les corps des victimes à l'hôpital de Tipasa.

Par ailleurs, un carambolage entre une voiture de tourisme, un bus de transport de voyageurs, et deux véhicules

## Tizi-Ouzou

### Séisme de magnitude 3,3

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 04h46 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, indique dans un communiqué, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au Nord-Est de Akbil, dans la même wilaya, précise la même source.

## Annaba

### La grande foule pour la première projection du film «Ben M'hidi»

La première projection publique du long-métrage historique «Ben M'hidi», jeudi soir dans le cadre du 4ème Festival du film méditerranéen (24-30 avril), à Annaba, a drainé un public particulièrement nombreux.

La foule considérable constituée de candidats à un billet d'entrée, des familles, des jeunes et des personnes âgées, se pressait, plusieurs heures avant la projection, aux abords du théâtre régional Azzedine-Medjoubi pour assister à cette œuvre consacrée à l'un des artisans et des déclencheurs de la glorieuse Révolution, le martyr Larbi Ben M'hidi (1923-1957).

Pendant que la salle était pleine à craquer, les nombreuses personnes qui n'ont pas eu la chance d'entrer, faute de places, sont restées rassemblées sur le parvis du théâtre et les allées de la place de la Révolution, résignés à attendre l'apparition du réalisateur et des acteurs du film pour les accueillir et les saluer.

Le long-métrage «Ben M'hidi», une coproduction entre le ministère de la culture et des arts, celui des moudjahidine et ayants droit et la société de production algérienne «Les films de la source», met en lumière, durant 1 h 55 mn, le combat de ce héros, symbole de défi, de détermination et de fermeté face au colonisateur.

Le film a été projeté en présence de son réalisateur, Bachir Derraïs, et des acteurs parmi lesquels Khaled Benaïssa

qui a joué le rôle principal de cette œuvre cinématographique qui relate la longue lutte du martyr Larbi Ben M'hidi, depuis son enfance à douar El Kouahi, près d'Aïn M'lila, jusqu'à son exécution, ainsi que les étapes les plus importantes de la révolution.

Le programme spécial de la 4ème édition du film méditerranéen comprend la projection de cinq longs métrages, deux d'Algérie et trois de France, de Syrie et d'Italie. La deuxième journée de cette édition a également été marquée par le lancement du programme de projection des longs-métrages inscrits en compétition officielle du festival.

## El Tarf

### 32 quintaux d'orge saisie

**A.Ouelaa**

Ce document est délivré par l'autorité douanière, préalable à tout acheminement de marchandises ou produit entrant dans cette liste. Il s'agit des produits céréaliers, du cheptel, du carburant, des matériaux de construction et bien d'autres. L'auteur de toute infraction se voit infligé une amende et la saisie de la marchandise.

Lors d'un contrôle de routine, les gendarmes de la brigade de gendarmerie de la commune frontalière de Bougous, relevant du groupement de la gendarmerie de la wilaya d'El Tarf, ont procédé aux vérifications d'usage d'un camion. Le véhicule transportait 32 quintaux d'orge sans le moindre document justifiant le transport de cette marchandise. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, une nomenclature de produits a été dressée depuis plus de dix ans et soumise à ce qu'on appelle le rayon douanier dans les wilayas frontières.

## Plus de 160 kg de viande impropre à la consommation saisie

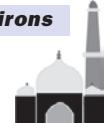
**A.Ouelaa**

viande bovine, soit 162 kg dont les analyses effectuées par un vétérinaire ont montré qu'elle était impropre à la consommation. Le conducteur de ce camion, âgé de 34 ans, a été conduit au commissariat. Un PV a été établi puis transmis à la justice.

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

18 chouel 1445

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h23	12h46	16h31	19h37	21h04



## Les autorités locales veulent en finir avec l'habitat précaire Un troisième et dernier relogement en vue à Ras El Aïn

K.Assia

Les autorités locales ont décidé d'en finir avec le bidonville de Ras El Aïn avec une troisième opération de relogement qui sera programmée dans les mois à venir. Cette troisième tranche permettra de régler de manière définitive le problème de l'habitat précaire à Ras El Aïn, a annoncé le wali d'Oran M. Saïd Sayoud.

En effet, les deux opérations lancées en octobre 2023 et 24 avril 2024 ont permis de reloger 1.423 familles et 883 familles soit un total de 2.306 occupants de ces habitations précaires et de récupérer une superficie globale de plus de 20 hectares.

Un acquis considérable pour les autorités locales du fait que ces habitations précaires se trouvent à quelques encabulations du mont de Murdjadjio, une véritable plaie pour l'environnement et surtout pour le tourisme.

Dans ce registre, un bureau d'études a été installé afin d'étudier le projet de réhabilitation des quartiers des Planteurs et de Ras El Aïn, a indiqué le wali d'Oran, précisant que le projet dans sa globalité vise à réaliser des infrastructures indispensables pour améliorer le

cadre de vie de la population. Cette étude de réhabilitation va se pencher également sur la réfection du réseau routier en plus de la réalisation de réseaux d'AEP, de réseaux téléphoniques et gaziers. Les superficies restantes abriteront les infrastructures inexistantes ou renforcées celles déjà réalisées à l'exemple des écoles, des centres de santé ou les prestataires de service. Grâce à la récupération de cette superficie soit plus de 20 hectares, des espaces verts seront aussi créés de quoi améliorer les conditions de vie des habitants et intégrer ainsi le quartier des Planteurs dans le circuit de l'ancienne ville d'Oran. Les travaux seront lancés dans les prochains jours, indique-t-on.

Pour ce qui est des recours introduits, les services de la daïra d'Oran ont enregistré jusqu'à présent 45 cas d'exclus du relogement et l'opération de vérification a révélé que certains n'habitent pas le quartier de Ras El Aïn alors que d'autres exigent deux à trois logements pour des occupants d'une seule habitation précaire. Sur ce, il précise que pour chaque habitation illicite, il y aura un seul logement. Il rappelle qu'un bureau chargé de recevoir toutes les demandes de recours a été mis en place.

ce par la daïra d'Oran. Dans ce contexte, on saura que tous les dossiers déposés seront étudiés en toute transparence. Toujours dans la continuité de ce programme, les occupants de 34 immeubles vétustes classés dans la catégorie rouge et menaçant ruine seront relogés prochainement, a indiqué le chef de l'exécutif.

Le secteur de l'habitat a connu, ces dernières années, une relance de la distribution de logements soit un total de 2.300 logements toutes formules confondues, depuis 2021. Parmi les plus importantes opérations de relogement enregistrées dans la wilaya d'Oran en 2022, le responsable a cité celle ayant bénéficié à 1.111 familles résidant dans la cité 500 logements «Batième Taliane» au quartier Es-Seddikia et ayant été relogées au niveau du site 1.201 logements publics locatifs situés dans le quartier «Pépinière» dans la commune de Bir El-Djir. Dans le cadre de l'éradication des bidonvilles dans la wilaya d'Oran, 1.087 familles qui vivent dans le bidonville «CUMO» et 665 autres familles au bidonville «Sbika» dans la commune d'Es-Senia ont été relogées dans des logements publics locatifs de type F3 à Bethioua et Oued Tlélat.

## Direction de l'environnement Un atelier pour le plan de gestion des îles Habibas

J.Boukraa

Un atelier visant à élaborer un projet de plan de gestion de la réserve naturelle marine des îles Habibas a été organisé la semaine passée par la direction de l'environnement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de protection de l'environnement et de la biodiversité sur la côte algérienne (PEBLA), coordonné par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables en collaboration avec l'Agence allemande de coopération technique internationale (GIZ).

L'événement a été marqué par l'intervention de représentants de diverses autorités, notamment un représentant de la direction de l'en-

vironnement de la wilaya, la directrice générale de la conservation nationale du littoral, le directeur de la pêche maritime et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran, ainsi que le directeur de l'Institut technologique de la pêche maritime et de l'aquaculture d'Oran.

Latelier a mis en lumière l'importance des aires protégées et leur rôle dans le développement durable en engageant toutes les parties prenantes pour une exploitation optimale des ressources, tout en garantissant leur protection et leur préservation. Les discussions ont également porté sur la situation actuelle de la réserve naturelle des îles Habibas, ainsi que sur les services déjà réalisés en conformité avec la législation en vigueur. La rencontre a vu

la présence de cadres des différentes directions exécutives des wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent, notamment dans les domaines de l'environnement, de la pêche maritime et de l'aquaculture, du tourisme, de la gestion forestière, de la culture, de la protection civile, de la conservation nationale du littoral, de l'Institut national de formation environnementale d'Oran, de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable d'Oran, ainsi que des associations environnementales actives. Les interventions des participants ont enrichi les discussions en apportant des expériences de terrain et ont permis de proposer des mécanismes concrets dans le cadre du projet de plan.

## Un autre bidonville éradiqué Relogement de 17 familles de la ferme Khemisti à Oued Tlélat

J.Boukraa

Une opération de relogement a touché jeudi 17 familles qui occupaient un bidonville au niveau du site connu sous le nom de Ferme Khemisti, dans la localité de Ain El Beida dans la commune d'Es-Senia, à Oran. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à résorber les bidonvilles, conformément aux instructions du wali d'Oran. L'opération de relogement s'est déroulée en présence des autorités locales et des forces de sécurité.

Cette initiative de réinstallation s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste visant à éliminer les bidonvilles et à améliorer les condi-

tions de vie des habitants des quartiers informels. Il est également à noter que cette opération de relogement s'inscrit dans le prolongement des précédentes actions entreprises dans le cadre de la résorption des bidonvilles à Oran.

## Un bus prend feu sur la RN 02 Trois passagers blessés

Trois personnes ont été blessées dans un incendie de bus surveillé mercredi en fin d'après-midi à Oran. Le feu s'est déclaré à bord d'un bus de transport de passagers transportant 25 personnes, sur la route nationale numéro 02 entre Oran et Misserghine. Les trois personnes ont été touchées par des brûlures au deuxième degré aux membres supérieurs et inférieurs. Elles ont été secourues et transportées à l'hôpital local. Une enquête a été ouverte.

J.B.

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**Nanaoui Fatima**, 68 ans, Cité Amir Dohr  
**Felige Ayachi**, 73 ans, Miramar  
**Khelifi Nour Imène**, 21 ans, Aïn El Turk  
**Adnan Meriem**, 13 ans, Route d'Oran

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

18 chouel 1445

El Fedjr  
04h42Dohr  
13h01Assar  
16h46Maghreb  
19h51Icha  
21h17

## Visite du wali d'Oran au quartier El Akid Lotfi Les travaux d'aménagement urbain en phase d'achèvement

J.Boukraa

aux commerçants, avec des voies spécifiques pour les piétons, en plus de la réfection de certaines routes détériorées. Le wali a donné des instructions pour que le travail soit réalisé avec sérieux et que des travaux de qualité soient effectués.

Dans le cadre du suivi des différents projets d'aménagement urbain, une visite de terrain a été effectuée jeudi par M. Saïd Sayoud, wali de la wilaya d'Oran, au quartier El Akid Lotfi. Les travaux d'aménagement en cours, supervisés par la direction des travaux publics, seront achevés dans les prochains jours, a tenu à souligner le wali assurant que ces opérations visent à améliorer l'environnement et à donner une esthétique à la ville.

Ils comprennent la réhabilitation et l'embellissement des trottoirs dégradés, leur pavage, ainsi que l'attribution d'espaces

## Douanes-ANP Plus de 27.000 comprimés psychotropes, des dinars et des euros saisis

K. A.

comprimés psychotropes, un montant de plus de 24 millions de centimes et aussi 250 euros. Ils seront présentés au tribunal après enquête.

En mars dernier, quelque 13.850 comprimés de marque Ecstasy ont été saisis lors d'une opération conjointe menée par les éléments de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes Oran extérieur et les services de l'ANP. Un contrôle routier basé sur l'exploitation des informations a permis aux services concernés d'intercepter deux véhicules dont les propriétaires se servaient pour transporter les stupéfiants et aussi l'argent du trafic. Deux individus ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire de contrebande, de détention et trafic de stupéfiants et atteinte à la santé publique. Les services des douanes et de l'ANP ont saisi en plus des

## Bethioua Quatre individus arrêtés pour homicide volontaire



K. Assia

crime perpétré dans leur périmètre de compétence.

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Bethioua sont parvenus, en un temps record, à élucider l'affaire d'homicide volontaire dont a été victime un octogénaire. Quatre individus impliqués dans cette affaire d'association de malfaiteurs, homicide volontaire avec prémeditation, vol multiple et non dénonciation de crime ont été arrêtés par les policiers.

Les faits remontent à quelques jours, lorsque les services de la police ont été avisés d'un

TIARET

## «Les services postaux seront améliorés»

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé, jeudi à Tiaret, que les services postaux seront améliorés dans les zones à haute densité démographique, ainsi que le réseau de télécommunications de tous les citoyens, notamment dans les zones isolées qui sera renforcé, avec l'inscription de projets à caractère exceptionnel si c'est nécessaire.

Après avoir écouté un exposé sur l'activité du secteur, lors de son inauguration d'un complexe postal à Tiaret, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la région, le ministre a indiqué que la wilaya de Tiaret, à l'instar des autres wilayas du pays, a connu une modernisation de l'infrastructure permettant d'améliorer les services fournis dans le domaine de la poste, sachant que le taux de couverture atteint, actuellement dans la wilaya, 13.000 habitants par bureau, ce qui est une moyenne proche de celle nationale.

"Nous œuvrons, a-t-il dit à ce propos, à améliorer ces services, en inscrivant de nouveaux projets, notamment dans les communes à haute densité démographique, qui comptent parfois 30.000 habitants par bureau postal, où la priorité sera donnée, cette année, à la poursuite des efforts déployés, ces trois dernières années, qui ont permis le réaménagement et l'extension de 20 bureaux et la réalisation de 12 autres bureaux dans la wilaya". De nouveaux programmes seront inscrits, exceptionnellement, pour les zones non programmées, dans le cadre du plan du secteur pour l'exercice en cours, a indiqué le ministre, insistant sur la nécessité d'assainir la nomenclature des projets en cours de réalisation, estimés à 1.260 actions à travers le pays,



avec l'achèvement des travaux dans les brefs délais, selon les spécificités requises.

Afin de moderniser ces services, les bureaux seront dotés de distributeurs postaux dotés de technologies améliorées, à partir du deuxième semestre de l'année en cours, sachant que les procédures d'acquisition sont en cours, ce qui permettra à la wilaya de Tiaret de doubler leur nombre avec 30 distributeurs automatiques, en plus des 48 actuellement disponibles.

Par ailleurs, M. Bibi Triki a salué l'évolution observée dans le domaine de la couverture Internet, notamment la technologie "Internet jusqu'au domicile". Il a instruit, en outre, les responsables du secteur local pour coordonner avec les autorités locales dans le but de prendre des mesures pratiques pour raccorder les entreprises productives actives dans les zones industrielles, ainsi que celles qui sont en

cours de réalisation, à la demande des investisseurs, dans un délai maximum de 48 heures. Il a également ordonné de généraliser cette technique aux établissements scolaires primaires, étant donné que les lycées et la plupart des CEM sont reliés au réseau de fibre optique, tout en insistant sur le raccordement de 100 écoles avant la fin de l'année en cours, pour atteindre 450 écoles sur un total de 550 écoles à travers la wilaya.

Auparavant, le ministre a supervisé, au début de sa visite, l'inauguration de plusieurs structures au chef-lieu de wilaya, notamment un complexe postal, un bureau de poste à Haï Toufah, l'agence commerciale d'Algérie Télécom, après son aménagement, avant de rendre visite aux opérateurs de téléphonie mobile : Mobilis, Ooreedo et Djazzy. Le ministre a également inauguré une agence commerciale d'Algérie Télécom à Sougour.

RELIZANE

## Les projets de la Santé vont changer de main

Le ministre de la santé, Abdel Hak Saihi, a souligné, jeudi à Relizane, que toutes les wilayas du pays ont bénéficié de cinq structures sanitaires au moins, depuis 2021, et ce dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire et la prise en charge de la santé du citoyen. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que chaque wilaya du pays a bénéficié d'au moins cinq nouvelles structures sanitaires et d'autres wilayas ont bénéficié de 9 à 10 structures, selon leur densité démographique, et ce

pour assurer la prise en charge de la santé du citoyen. Il a ajouté que "ces projets de développement interviennent conformément au programme du président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé un intérêt primordial à la prise en charge de la santé du citoyen de toutes les régions du pays". M. Saihi a procédé à l'inauguration d'un hôpital de 60 lits, dans la commune de Mendès, où il a critiqué les délais de réalisation de cette structure les jugeant trop longs, insistant sur la nécessité de "confier, à l'avenir, les projets de réalisation des établissements sani-

taires et des structures relevant du secteur de la santé au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, afin d'accélérer le rythme de leur réalisation et leur livraison dans les délais impartis". Il a souligné que "le transfert de la réalisation des structures et établissements sanitaires au secteur de l'habitat est dû à l'expérience et la qualification qu'il possède pour concrétiser des projets selon les critères et les délais impartis", ajoutant que "le directeur de la santé de la wilaya s'occupera de la prise en charge de la santé des malades, des médicaments et du personnel uniquement".

MOSTAGANEM

## Chantiers de réhabilitation dans trois polycliniques

Une opération d'urgence a été lancée dans la wilaya de Mostaganem pour réhabiliter trois polycliniques, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé, mercredi, à l'installation des entreprises chargées de réaliser les travaux de réhabilitation de trois polycliniques, situées dans la commune de Mostaganem, pour un coût total estimé à 90 millions DA. Le wali a installé la première entreprise au niveau de la polyclinique de la cité "5 juillet

1962", pour laquelle il a été alloué un montant de 24 millions DA, dont l'achèvement des travaux a été fixé à 3 mois, a ajouté la même source. A Haï "Hamou Boutlelis", le chef de l'exécutif de la wilaya a procédé à l'installation de la deuxième entreprise en charge de la réalisation des travaux de réhabilitation de la polyclinique "Abed Belkhodja", connue sous le nom de (Belalla Kheïra), dans un délai de 75 jours, pour un coût financier avoisinant les 33 millions DA.

La polyclinique située à haï "Salamandre", très fréquentée pendant

la saison estivale, a bénéficié d'un projet similaire visant à améliorer les services de santé et à offrir les conditions de travail idoines au personnel médical, ont précisé les services de la wilaya.

Le même responsable qui a inspecté, lors de sa visite sur le terrain, plusieurs installations et structures et a proposé le transfert, à titre provisoire, des équipements et matériels médicaux, ainsi que les différents services médicaux, jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation et de rénovation des trois polycliniques, a-t-on fait observer.

TLEMCEN

## Les nouvelles missions du pharmacien en question

Khaled Boumediene

Le président du conseil de l'ordre des pharmaciens, Noureddine Mettioui, a exhorté jeudi à Tlemcen, l'ensemble des pharmaciens à « défendre la chaîne pharmaceutique dans le seul intérêt du patient et de la santé publique afin d'offrir un service de qualité à l'ensemble des citoyens ».

En effet, dans son intervention à l'ouverture de la septième Journée pharmaceutique nationale, sous le thème « nouvelles missions du métier de la pharmacie » à l'hôtel Renaissance de Tlemcen, Noureddine Mettioui a indiqué que « le conseil national de déontologie médicale des pharmaciens œuvre à mettre en place un nouveau système de gestion, d'organisation et d'accompagnement personnalisé des patients et ce, dans le cadre de ses nouvelles missions, pour améliorer les pratiques pharmaceutiques en officine. Nous sommes à un tournant majeur de notre pratique pharmaceutique ». Mettant en exergue les progrès « importants » accomplis ces dernières années par l'Algérie dans ce domaine et les évolutions concrétisées notamment lors de la pandémie de Covid-19, le président du conseil de l'ordre a souligné que « cette journée a pour objectif d'échanger sur ces sujets exaltants pour nous. Pour passer ce cap décisif de l'avenir de notre profession, il s'agit de lever les freins à la mise en place de ces outils formidables, qui permettent au-delà de l'amélioration de la prise en charge des patients, une

évolution vers une pratique complètement différente de ce que beaucoup d'entre nous ont connu. Il s'agit aussi de faire un nouvel état des lieux sur la popularisation de ce que nous appelons les nouvelles missions de notre métier, de présenter les codes qui le régissent ainsi que l'intégralité du contexte dans lequel nous exerçons notre métier, pour relancer certaines pratiques qui sont désormais aujourd'hui possibles pour le pharmacien d'officine, en particulier la numérisation, la e-prescription, la e-dispensation, pour mettre encore plus à l'aise le pharmacien et éléver davantage sa rentabilité et son implication dans la pharmacie clinique, en introduisant la vaccination, les tests d'orientation diagnostic rapide et lutter contre les maladies infectieuses comme ça se passe ailleurs ».

Noureddine Mettioui a fait savoir que le conseil de l'ordre est en train de préparer un dossier pharmaceutique pour la mise en place des nouvelles missions et l'adaptation de l'agencement de l'officine. « Aujourd'hui la pharmacie est devenue une science très technique ».

De nombreuses molécules existent et les possibilités d'intervention sur les maladies sont époustouflantes. La puissance des ordinateurs et des nouvelles technologies propulse les pharmaciens dans des connaissances inégalées pour traiter les patients. Pour cela, il est aussi envisagé un dossier médical du patient pour que le pharmacien puisse connaître toutes les informations et les types de traitements prescrits ».

TISSEMSILT

## Des aides FNPOS attribuées

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a indiqué, jeudi à Tissemsilt, que son département ministériel a placé cette collectivité locale comme wilaya pilote dans l'octroi d'aides financières non remboursables aux bénéficiaires de l'habitat rural pilotés par le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS).

M. Bentaleb a précisé, lors de sa supervision, en compagnie du wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaid, de la première opération de délivrance des décisions d'affectation de ces aides que son ministère "a fait de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du centre-ouest une wilaya pilote pour concrétiser les engagements du gouvernement portant sur l'affectation

des aides financières non remboursables aux bénéficiaires de l'habitat rural, outre les aides financières octroyées par le ministère de l'Habitat aux citoyens concernés par cette formule d'accès au logement", qui s'ajouteront, a-t-il indiqué, "aux multiples acquis sociaux du citoyen, qui est au centre de toutes les politiques du pays". Il est à signaler que la cérémonie a été marquée par la délivrance de décisions d'affectation des aides financières non remboursables, assurées par l'antenne locale du FNPOS, à 530 citoyens bénéficiaires de logements ruraux de la wilaya, sachant que le montant de ces enveloppes financières est estimé à 500.000 dinars pour chaque bénéficiaire.

MASCARA

## Saisie de cocaïne, six arrestations

Belkacem Mohamed

Les services de police ont saisi lors de deux opérations, plus de 100 grammes de cocaïne et arrêté six individus qui étaient en possession de sommes d'argent. Ainsi, à Sig, un repris de justice a été interpellé après la perquisition de son domicile qui a permis de découvrir 94 gram-

mes de cette substance, une somme d'argent, une balance et un couteau. A Mascara, la police était sur les trousseaux d'une bande de dealers. 8 grammes de cocaïne, 23 millions de centimes et une arme blanche ont été saisis. Les mis en cause ont été présentés au parquet qui a prononcé quatre mandats de dépôt et deux contrôles judiciaires.

## INTERNATIONAUX SAMEDI

### VOLS DÉPARTS

00h10: Oran - Barcelone ..... Vueling

07h50: Oran - Marseille ..... Volotea

08h00: Oran - Paris(ORY) . Air Algérie

08h00: Oran - Lyon ..... Air Algérie

09h00: Oran - Marseille .... Air Algérie

09h25: Oran - Istanbul ..... Air Algérie

10h00: Oran - Toulouse .... Air Algérie

14h40: Oran - Lille ..... Air Algérie

14h50: Oran - Paris(CDG) . Air Algérie

14h55: Oran - Tunis ..... Tunisair

15h20: Oran - Alicante ..... Air Algérie

16h45: Oran - Paris(CDG) . Air Algérie

16h50: Oran - Istanbul ..... Air Algérie

18h40: Oran - Paris(ORY) .. Transavia

20h40: Oran - Montpellier... Transavia

**VOLS ARRIVÉES**

06h50: Marseille - Oran .... Air Algérie

10h15: Médine - Oran ..... Air Algérie

13h20: Lyon - Oran ..... Tunisair

13h35: Marseille - Oran .... Air Algérie

13h55: Tunis - Oran ..... Tunisair

14h05: Paris(ORY) - Oran .. Transavia

14h10: Toulouse - Oran .... Air Algérie

15h50: Istanbul - Oran ..... Air Algérie

17h40: Paris(ORY) - Oran .. Transavia

18h20: Allicante- Oran .... Transavia

19h00: Istanbul - Oran ..... Air Algérie

19h40: Montpellier- Oran.... Transavia

21h00: Paris(CDG) - Oran. Air Algérie

21h10: Lille - Oran ..... Air Algérie

22h45: Paris(CDG) - Oran. Air Algérie

### DIMANCHE

### Vols Départs

07h50: Oran - Marseille ..... Volotea

08h00: Oran - Paris(ORY) .... Air Algérie

08h40: Oran - Lyon..... Transavia

09h00: Oran - Marseille .... Air Algérie

09h30: Oran - Toulouse .... Air Algérie

10h05: Oran - Paris(ORY) .... Transavia

11h35: Oran - Paris(CDG) .... Air France

13h55: Oran - Montpellier ..... Air Algérie

14h45: Oran - Lyon ..... Transavia

14h50: Oran - Paris(CDG) .... Air Algérie

16h45: Oran - Paris(CDG) .... Air Algérie

16h50: Oran - Istanbul ..... Turkish Air

18h40: Oran - Toulouse ..... Air France

22h50: Oran - Barcelone..... Vueling

**Vols Arrivées**

06h50: Marseille - Oran ..... Volotea

07h40: Lyon - Oran ..... Transavia

09h05: Paris(ORY) - Oran .... Transavia

10h05: Paris(CDG) - Oran ... Air France

12h55: Montpellier - Oran ..... Air Algérie

13h35: Marseille - Oran ..... Air Algérie

13h40: Toulouse - Oran .... Air Algérie

14h05: Paris(ORY) - Oran .... Air Algérie

15h50: Istanbul - Oran ..... Turkish Air

17h00: Djeddah- Oran ..... Saudia

13h40: Toulouse - Oran .... Air France

19h30: Djeddah- Oran ..... Saudia

20h00: Lyon - Oran ..... Air Algérie

21h00: Paris(CDG) - Oran .... Air Algérie

21h50: Barcelone - Oran ..... Vueling

23h35: Paris(CDG) - Oran .... Air Algérie

### VOLS NATIONAUX

#### Vols DÉPARTS

##### SAMEDI

Oran - Alger ..... 06h10

Oran - Alger ..... 08h05

Oran - Alger ..... 11h45

Oran - Alger ..... 14h40

Oran - Alger ..... 18h50

Oran - Alger ..... 19h20

Oran - Alger ..... 23h25

Oran - Béchar ..... 08h10

Oran - Adrar ..... 13h15

Oran - Ghardaïa ..... 14h00

Alger - Oran ..... 06h00

Alger - Oran ..... 08h00

Alger - Oran ..... 12h25

Alger - Oran ..... 16h45

Alger - Oran ..... 21h25

##### DIMANCHE

Oran - Alger ..... 06h10

Oran - Alger ..... 08h05

Oran - Alger ..... 14h40

Oran - Alger ..... 22h45

Oran - Adrar ..... 10h35

Oran - Tamanrasset ..... 22h15

Oran - Tindouf ..... 23h45

Alger - Oran ..... 06h00

Alger - Oran ..... 12h25

Alger - Oran ..... 15h40

Alger - Oran ..... 20h00

Alger - Oran ..... 20h40

Alger - Oran ..... 22h35

## TRAIN - SNCF



### DÉPART ARRIVÉE

#### ---- ORAN - ALGER -----

06h00 ..... 11h05

08h00 ..... 12h38

14h00 ..... 19h24

17h00 ..... 21h56

#### ----- ALGER - ORAN -----

05h50 ..... 11h05

08h00 ..... 12h38

14h00 ..... 19h24

17h00 ..... 22h04

#### ORAN - ARZEW

05h00 ..... 05h48

08h30 ..... 09h15

13h40 ..... 14h20

17h05 ..... 17h53

#### ARZEW - ORAN

06h30 ..... 07h22

09h30 ..... 10h15

15h00 ..... 15h45

18h30 ..... 19h18

#### ORAN - Aïn Témouchent

08h10 ..... 09h15

13h30 ..... 14h35

17h02 ..... 18h07

#### Aïn Témouchent - ORAN

05h57 ..... 07h04

10h27 ..... 11h34

15h00 ..... 16h04

#### TLEMCEN - ORAN

12h50 ..... 15h12

16h00 ..... 18h32

#### MEGHNAIA - TLEMCEN

05h00 ..... 06h06

06h00 ..... 07h24

#### ORAN - SBA

17h10 ..... 18h32

#### SBA - ORAN

05h30 ..... 06h47

#### ORAN - CHLEF

11h30 ..... 13h56

16h00 ..... 18h13

#### CHLEF - ORAN

14h15 ..... 16h37

#### ORAN - RELIZANE

17h30 ..... 19h03

#### RELIZANE- ORAN

05h45 ..... 07h32

#### ORAN - SAIDA

14h40 ..... 17h13

#### SAIDA - ORAN

07h18 ..... 10h10

#### ORAN - BECHAR

10h20 ..... 17h11

21h00 ..... 07h45

#### BECHAR - ORAN

06h00 ..... 13h10

22h00 ..... 07h44

**HÔTEL LIBERTÉ - ORAN**

**NADIR BENMANSOUR**

**03MAI 19H30 MUSIC CONCERT**

**Vendredi 03 mai à 19h30**

**Infoline : 0553 47 92 28**

**THÉÂTRE Abdelkader Alloula D'ORAN**

**Samedi 27 avril à 16h au TRO El 3azeb**

**Mardi 30 avril à 15h au TRO Pinocchio**

**Jeudi 02 mai à 18h30 au TRO Concert Jazz/pop rock «Anis Benhallak»**

**CONCERT Jazz / Pop-Rock**

**Jeudi 02 mai - 18h30 AU THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN**

**INSTITUT FRANÇAIS**

**Rassegna en concert**

## Affaire USM Alger-RS Berkane

# La bataille juridique a commencé entre la FAF, l'USMA et la CAF

M. Zeggai

**L**e verdict du match non joué entre l'USMA et le RS Berkane est tombé. La Commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système des licences des clubs a décidé de sanctionner l'USMA par un forfait de 0-3 avant de soumettre l'affaire au jury disciplinaire pour des éventuelles sanctions additionnelles, indique une correspondance de la CAF. Décision étonnante et illogique à la fois. Est-il concevable de donner match gagné à une équipe absente lors du coup d'envoi ? Fait insolite et unique dans l'histoire du football.

Au fait, sur quelles bases réglementaires l'instance continentale s'est-elle basée pour prendre une telle décision ? La réaction des Algériens ne s'est fait pas attendre puisque l'USMA, soutenue par la FAF, a décidé de faire appel. La Fédération algérienne de football s'est engagée qu'elle accompagnera le club de Soustara « avec tout l'ef-

fort nécessaire, pour faire valoir ses droits auprès des instances internationales ».

En attendant la décision de la commission d'appel, les responsables algériens se préparent à saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS). A cet effet, selon une source bien informée, trois avocats étrangers, spécialisés dans ce genre d'affaires, ont été sollicités pour défendre les droits de l'USMA dans cette affaire qui a mis à nu le parti pris flagrant de la CAF en faveur du club marocain. Le communiqué signé par Samson Adamu du Nigeria reconnaissant la perte de l'USMA au profit du RSB malgré son absence sur le terrain prête au doute. De nombreux observateurs estiment qu'il a seulement exécuté les ordres de Faouzi Lekjaâ sans pour autant mentionner les motivations d'une telle décision. Pour pouvoir prendre une telle mesure, il aurait fallu la présence des quatre arbitres sur le terrain et des autres officiels, commissaire du match, du coordinateur et l'évaluateur des arbitres,

et ce, pour expliquer dans leurs rapports les raisons du refus de l'équipe de Berkane de pénétrer sur le terrain. Là, les arbitres ont-ils respecté la réglementation en vigueur ? En somme, cette affaire a soulevé de moult commentaires dans l'opinion publique au point où une certaine presse étrangère a qualifié la CAF d'"une entité corrompue" étant donné qu'elle aurait dû refuser le maillot du RS Berkane en début de saison pour la simple raison qu'il porte une carte d'une région contestée. Nullement découragées par cette première décision de la CAF, la FAF et l'USMA ont entamé les démarches nécessaires pour porter l'affaire vers les hautes instances du football. Par ailleurs, l'USMA a décidé de se déplacer par avion spécial en prévision du match retour mais, là aussi, le match risque de ne pas se jouer si le RS Berkane insiste de jouer avec le même maillot représentant la carte du Maroc en incluant le Sahara Occidental, reconnu comme un Etat indépendant par Alger.

## Ligue 1 (24<sup>e</sup> journée)

### Derby indécis à Alger, lutte acharnée pour le maintien



M. Zeggai

**L**a deuxième partie du championnat de la Ligue 1 aura lieu aujourd'hui avec quelques belles affiches au programme. A commencer par le derby algérois qui mettra aux prises le leader du championnat, le MC Alger, et le Paradou AC. Tous auréolés de leur qualification à la finale de la Coupe d'Algérie, les Mouloudéens entament cette partie avec la ferme intention d'accentuer leur avance en tête du tableau. Tenu en échec en déplacement lors de la précédente journée à Magra, le MCA, invaincu depuis neuf matches toutes compétitions confondues, dispose là d'une belle opportunité d'ajouter trois points à son escarcelle, ce qui lui permettra de faire un grand pas pour le titre de champion d'Algérie. En face, on aura le Paradou qui reste sur une belle victoire sur le MC El Bayadh, aspirant à rejoindre le podium. Après avoir mis fin à une période de disette de sept matchs, les jeunes Pacistes auront à cœur de confirmer leur

réveil et éviter de retomber dans leurs travers. En bas du tableau, la lutte pour le maintien amorcera un virage important, à l'occasion de ce round. L'ES Ben Aknoun n'a pas droit à l'erreur à domicile face à la JS Kabylie qui vient de connaître de nombreux changements sur le plan administratif. Match difficile pour les deux formations, notamment pour l'ESBA dont la victoire est impérative pour quitter la zone rouge. Toujours dans la partie basse du tableau, l'ASO Chef, privée de son public, huis clos oblige, accueillera un concurrent direct pour le maintien : le NC Magra, dans un match à six points. Les Chélifiens qui sont allés s'imposer chez l'US Souf devront se surpasser pour l'emporter et éviter toute mauvaise surprise. Mais attention à cette équipe du NCM qui commence à

redresser la barre après avoir décroché 4 points lors des deux derniers matchs. A Oran, le choc MCO-CRB tient en haleine les inconditionnels du Mouloudia qui ne jurent que par la victoire. Le MC Oran, premier relégable, entamera un virage important en vue du maintien devant le CR Belouizdad qui n'a mathématiquement rien à espérer de ce challenge. Ce choc des extrêmes, qui mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés, est considéré comme finale pour amorcer sa mission de sauvetage, mais le Chabab devra éviter un mauvais résultat qui pourrait lui coûter sa place sur le podium. A noter que le match CS Constantine-USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe de la CAF.

#### Aujourd'hui à 16h00

Chlef :	ASO	NCM
Stade du 20-Août :	ESBA	JSK
Stade du 5-Juillet (20h00) :	MCA	PAC
<b>Demain :</b>		
Stade Ahmed-Zabana (19h00) :	MCO	CRB

## JS Kabylie

### Du nouveau chez les Canaris

**L**e nouveau président du conseil d'administration de la SSPA JS Kabylie, El Hadi Ould Ali, nommé à ce poste, a assuré à Tizi-Ouzou «tout mettre en œuvre pour redorer le blason du club» de Ligue 1. S'exprimant à la presse à sa sortie d'une séance de prise de contact avec l'effectif du club, Ould Ali a indiqué disposer d'une «carte blanche» de la part d'actionnaire majoritaire pour «tout mettre en œuvre pour redorer le blason du club». «Je suis venu avec l'unique ambition d'être à la disposition du club et le mettre dans les meilleures conditions, afin de lui permettre de retrouver sa place de leader», dira-t-il en affirmant avoir «l'engagement de Mobilis».

Indiquant que c'est là «un challenge très intéressant» pour lui, Ould Ali a, par ailleurs, indi-

## Ligue 2 (24<sup>e</sup> journée)

### Favorable aux leaders, duels pour le maintien

**L**a 24<sup>e</sup> journée de la Ligue 2, prévue cet après midi, sera favorable pour les leaders des deux poules, l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) en marche pour valider leur accession, alors que plusieurs duels dans la lutte pour le maintien seront décisifs, à six journées de la fin du Championnat.

Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 58 pts) leader incontesté qui file droit vers une accession historique en Ligue 1, va accueillir une pale équipe de l'USM El Harrach (9e, 28 pts) qui patauge dans le bas du classement et peine à assurer son maintien en Ligue 2.

Tenus en échec lors de la précédente journée par le MSP Batna (0-0), les Olympiens auront à cœur de renouer avec le succès et ainsi prolonger leur série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 4 nuls), face à des Harrachis qui donneront le maximum pour engranger des points en vu du maintien. Distancées dans la course à l'accession, les deux équipes de Batna, le MSPB (2e, 45 pts) et le CAB (3e, 40 pts) seront opposées à des formations qui jouent leur peau en Ligue 2. Le MSP Batna évoluera en déplacement

chez le HB Chelghoum Laid (11e, 24 pts), alors que l'autre le CAB recevra à huis clos l'AS Ain M'lila, également, onzième avec 24 points. Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM Annaba et l'Olympique Magrane qui occupent conjointement le 11e rang, aux côtés du HBCL et de l'ASAM, recevront, respectivement, le NRB Teleghma (5e, 32 pts) et le MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur.

De son côté, l'E Sour El Ghoulane (15e, 22 pts) recevra l'IB Khémis El Khechna (5e, 32 pts). Les deux dernières rencontres de cette journée opposeront la JS Bordj Menaïl (4e, 33 pts) au MO Constantine (5e, 32 pts) et l'AS Khroub (8e, 30 pts) à l'IRB Ouargla (9e, 28 pts).

Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem (56 pts) évoluera sur du velours en accueillant la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts), alors que son dauphin le RC Kouba (51 pts) n'aura pas droit à l'erreur lors de la réception de la JSM Tiaret (9e, 29 pts). Le Raed est condamné à décrocher les trois points de la victoire pour entretenir l'espoir de l'accession à six journées de la fin de saison. Dans la lutte pour le maintien, un duel à six points mettra aux prises le SC Mecheria et le NA Hussein Dey, qui occupent le dixième rang avec 28 points, alors que le WA Boufarik (12e, 27 pts) recevra le SKAF Khémis Miliana (6e, 32 pts).

De son côté, le RC Arbaâ (13e, 26 pts) accueillera l'ESM Koléa (7e, 31 pts) avec la ferme intention de l'emporter, tout comme l'ASM Oran, également 13e, qui sera à l'épreuve du CR Témouchent (5e, 38 pts).

Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest mettront aux prises le MCB Oued Sly (8e, 29 pts) au WA Mostaganem (3e, 39 pts) et le GC Mascara (3e, 39 pts) à la JS Guir Abadla (15e, 13 pts).

#### Aujourd'hui à 15 h 00

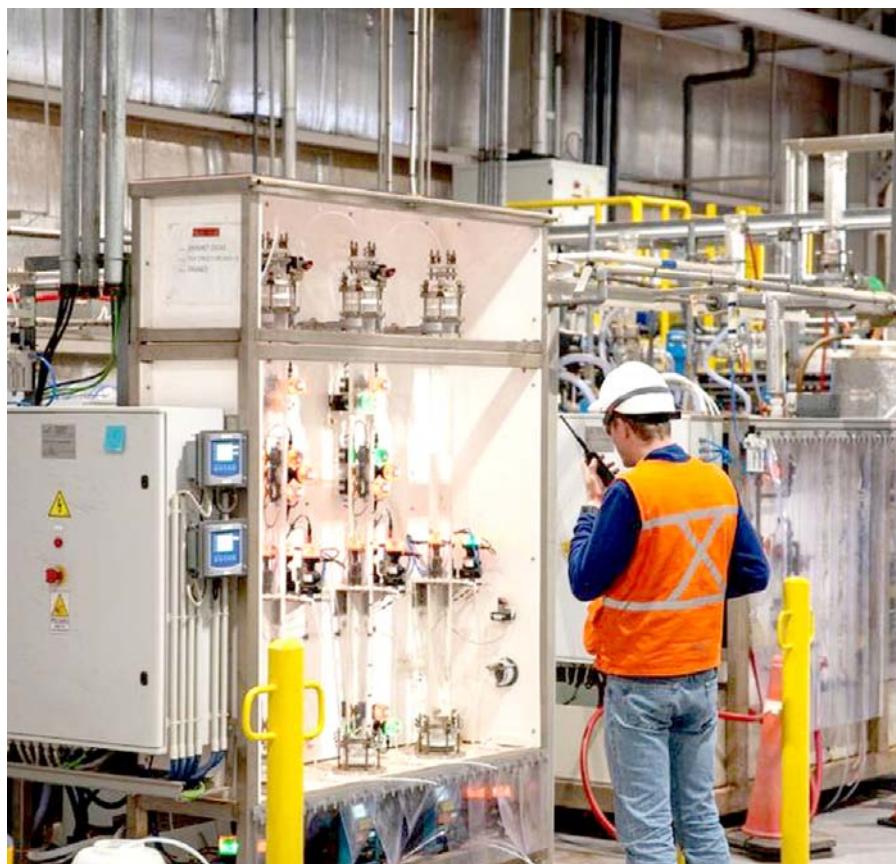
##### Groupe Centre-Ouest

RCA	-	ESMK
SCM	-	NAHD
RCK	-	JSMT
WAB	-	SKAF Khémis Miliana
MCBOS	-	WAM
GCM	-	JS Guir Abadla
ASMO	-	CRT
ESM	-	O Médéa

##### Groupe Centre-Est

HBCL	-	MSPB
O.Akbou	-	USMH
CAB	-	ASAM
ESG	-	IBKEK
JSBM	-	MOC
O. Magrane	-	MCEE
USMAn	-	NRBT
ASK	-	IRBO

**Argentine**  
**Derrière l'austérité,**  
**la récession**  
**dans les entreprises**



**D**errière le redressement budgétaire en Argentine, l'austérité impacte le pouvoir d'achat mais aussi les commandes et l'activité des entreprises. Biscuits, papeterie, pistons... la récession diffuse dans tous les secteurs.

Gustavo Avalos caresse amoureusement les machines-emballeuses flambant neuves livrées en décembre, mais encore enveloppées d'un film plastique.

Tintas Opalo, sa PME d'Avellaneda (sud de Buenos Aires) qui produit et conditionne de l'encre pour estampillages industriels, tourne au ralenti. Comme les passeurs d'ordre. «Les ventes avaient chuté de 70% sur un an en décembre», rappelle-t-il à l'AFP. En mars, le recul d'activité n'est «que» de 40% par rapport à 2023.

«Les machines peuvent sortir jusqu'à 8.000 flacons jour», dit fièrement M. Avalos. Mais faute de flux, «pour n'avoir à consigner personne (parmi les six salariés), on en reste à la mise en flacon manuelle». Mais «sans consommation, on est en train de mourir à petit feu».

Ballotté entre inflation en décélération mais toujours vertigineuse (288% sur un an), et dévaluation de 54% en décembre, le pouvoir d'achat fond, et l'activité avec.

L'économie s'est contractée de 3,2% fin février comparée à un an plus tôt. Le FMI prédit à l'Argentine une récession de -2,8% en 2024.

**MACHINES-OUTILS  
À LA FERRAILLE**

De grands groupes tirent la langue. Le groupe sidérurgique argentin Acindar (2.500 employés), contrôlé par le géant ArcelorMittal, a mis ses cinq sites à l'arrêt un mois, en réaction à une chute de 35-40% des ventes.

L'usine General Motors à Santa Fe (1.200 personnes), qui avait fait de même trois semaines, vient de remettre ça une semaine de plus. La production industrielle a chuté de 19,1% au premier trimestre par rapport à la même période 2023, selon la Confédération des moyennes entreprises (CAME).

L'Argentine compte plus d'un demi-million de PME, dont l'immense majorité dépendent d'un marché interne en berne.

Marqueur parmi d'autres, les ventes, ou plutôt liquidations, de machines-outils oisives. Adrian Mercado, de la firme d'enchères éponyme, assure à l'AFP que les ventes s'accélèrent à un rythme frénétique.

«On fait une dizaine d'estimations par jour, pour des PME qui se débarrassent de ma-

chines, pour (du cash permettant de) faire face à la tempête. Mais il n'y a pas d'acheteurs, et elles finissent par être cédées à la ferraille», décrit-il.

Certaines PME trouvent un répit grâce à un débouché, un produit. Dulcypas, biscuiterie milieu de gamme située à Caseros, à 25 km de Buenos Aires, s'accroche pour l'instant grâce à ses gaufrettes en vente directe.

«On vit un ajustement très fort. Il y a peu d'argent, les prix augmentent, la consommation diminue. Mais les gaufrettes se vendent très bien parce qu'elles ne sont pas chères. Les muffins, plus chers, pas tellement», détaille Fernando Martinez.

Mais Dulcypas, comme en témoignent ses bureaux à demi-déserts et ses deux lignes de production à l'arrêt, tourne à 50%.

«Pour maintenir la rentabilité, on a dû réduire le personnel (70 contre jusqu'à 120 par le passé), baisser les salaires et les volumes». Pour autant, il garde foi en la méthode du président argentin Javier Milei, convaincu qu'avec la baisse de l'inflation «le pouvoir d'achat va rebondir, et le marché avec».

**«PAS ENCORE VU LE PIRE»**

Le chef d'Etat ultralibéral Javier Milei avait bien promis une «stagflation» (inflation + récession) et plusieurs mois «difficiles» liés à sa thérapie choc avant une reprise.

«C'est le dernier tronçon d'un effort héroïque», a-t-il assuré lundi, en même temps qu'il célébrait un excédent budgétaire au premier trimestre, pour la première fois en 14 ans. Les PME à l'autre bout de la chaîne sont moins convaincues, car particulièrement impactées au niveau de l'emploi, des salaires.

«Tout ce qu'on entend, c'est +ajustement, déficit zéro, il n'y pas d'argent+» se désole Alejandro Bartolini, PDG de Metalcrom, PME de pièces et tubes métalliques.

«Il n'y a pas de politique industrielle», abonde Daniel Rosato, patron d'une papeterie (140 employés). «Mais le revers de la médaille c'est l'augmentation du travail informel (...) et donc moins de recettes pour l'Etat». «C'est le quatrième mois consécutif de recul de l'activité manufacturière et, compte tenu des commandes dans les tuyaux, les PME n'ont pas encore touché le fond», met en garde la CAME.

«Je peux tenir une année, après on verra», soupire Gustavo Avalos, convaincu qu'on n'a pas encore vu le pire, parce que les gens ont encore des économies».

**Dans le pays le plus cher d'Amérique latine  
L'Uruguay, entre prospérité et précarité**



**M**aria Chaqueirand, une Uruguayenne qui vit en Europe depuis 28 ans, est toujours surprise de voir à quel point tout est cher en Uruguay. Il faut dire que le petit pays affiche le coût de la vie le plus élevé d'Amérique latine.

«Ce qui me frappe le plus, c'est le prix du shampoing, du déodorant, du dentifrice. Mais aussi des fruits, des pâtes et du café», témoigne auprès de l'AFP cette responsable dans la maintenance industrielle, depuis Valence, en Espagne, où elle vit.

Le petit pays coincé entre le Brésil et l'Argentine est également cher en termes de transport, médicaments ou matériaux de construction, assure la femme de 48 ans, qui revient régulièrement en Uruguay voir sa famille. Selon les données de Statista, le pays, présenté parfois comme la «Suisse de l'Amérique du Sud», est le plus cher d'Amérique latine.

La base de données collaborative sur les prix dans le monde Numbeo assure qu'il est même plus cher que le Japon ou l'Espagne. A Montevideo, la capitale où vit la moitié de la population, une douzaine d'oeufs coutent deux fois plus cher qu'à Tokyo et un cappuccino 66% plus qu'à Madrid, selon la même source. Sur 96 pays, l'Uruguay occupe la sixième place pour le coût du pain. Ainsi, un pain blanc de 500 grammes y coûte 2,65 euros, selon Numbeo, contre 1,73 euros en France.

Les économistes évoquent des raisons structurelles à cette situation. «L'Uruguay a une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 22%, l'une des plus élevées au monde. Et faute d'accords commerciaux avantageux, il paie des droits de douane allant de 25 à 35%. Si l'on ajoute à cela une taxe consulaire de 5%, un produit importé peut avoir une charge fiscale de 50%», explique à l'AFP Alfonso Capurro, du cabinet de conseil CPA Ferrere. Et le carburant et les voitures souffrent même de taxes supplémentaires. L'Uruguay a l'essence la plus chère des Amériques et l'une des plus chères au monde, à 76,54 pesos le litre de SP95 (1,84 euro), selon Global Petrol Prices.

**Publicité**



EL SHARIKA EL DJAZAIRIA  
EL OMANIA LIL ASMIDA

**AOA Spa**  
**Capital Social : 50 000 000 DA,**  
**Registre du commerce : N° 31/00-0110058 B08**  
**Siège social : HAI TAFNA, n°06 rue Benzrida Benoouda -Tour Jasmin -**  
**lot n°146, 1er Etage - Oran**  
**Tél/Fax : 041766230**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**El Sharika El Djazairia El Omania Lil Asmida.** « A.O.A Spa », lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Réf AOA : 14/TVN /2024

**Pour :**

**« TRAVAUX DE REABILITATION DES TOITURES ET BUILDING DE L'USINE D'AOA SPA ET FOURNITURE LIÉES »**

Les Sociétés, intéressées, peuvent obtenir le cahier des charges après transmission par e-mail, d'une copie du registre de commerce portant code d'activité correspondant à l'objet de l'appel d'offres, auprès du Département C.C.C - AOA Spa :

« Département Consolidation et Conclusion des Contrats »  
Courriel : spm@aoa.dz

La date de retrait de cahier de charges, est fixée à trente cinq (35) jours à compter de la date de parution du présent Avis d'Appel d'Offres.

La date de dépôt des offres sera communiquée aux soumissionnaires par email .

Cette date peut être prorogée par AOA Spa et sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail dans ce cas.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE SIDI-BEL-ABBES  
DAIRA DE SFISEF  
COMMUNE DE SFISEF

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :03/ 2024

- conformément aux l'articles 37,38 et 39 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 42, 43 et 44 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de SFISEF lance un AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : 03/ 2024 Du Projet suivant :

### **AMENAGEMENT DE LA PLACETTE DES MARTYRES COTE NORD COMMUNE DE SFISEF**

Les soumissionnaires, qualifiés et intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés, contre paiement de la somme de 5000,00 DA non remboursable. Le cahier des charges est retiré par le soumissionnaire ou son représentant ( avec procuration ) + ( l'agrément – carte d'identité ).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Les trois (03) dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que la mention : « Dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

#### **« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES - AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES**

##### **- L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRES »**

- Les documents constituent l'offre :

- L'éligibilité : la qualification exigée est la 04 (quatre) et plus secteur Bâtiment valide le jour de l'ouverture
- Une Attestation de bonne exécution
- les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années(2020-2021-2022 Chiffre D'affaire plus de 5. 500 000,00 DA.

##### **I – Dossier de candidature**

- 01- Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cacheté
- 02- Une déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et cacheté

- 03- Statut de l'entreprise .

- 04- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux légaux de l'exercice 2022 OU 2023 pour les personnes morales.

- 05- Copie de numéro d'identification fiscal NIF de l'entreprise

- 07- les références professionnelles (attestation et plus de bonne exécution des travaux similaires)

08- Moyens matériels justifiés par des photocopies des cartes grises jointes et assurances pour le matériel roulant valide au jour de l'ouverture des plis et par P.V d'expertise ou d'un huissier de l'année de soumission pour le matériel non roulant.

Et par bail notarié de l'année de soumission pour le matériel de location .

-Moyens humains justifiés par CNAS.

09-Capacité financières : moyens financières justifiés par les bilans des trois 03 dernières années(2020-2021-2022) visées par le service des impôts et les chiffres d'affaires de l'entreprise des ces 03 années dernières

- a) pièces fiscales (extrait de rôle moins de 03 mois, carte d'immatriculation fiscale)

- b) pièces parafiscales (mise à jour CNAS + CASNOS)

- c) Casier judiciaire en cours de validité

- d) Les références bancaires (RIB)

10-Registre commerce électronique ( comprenant code de l'activité su-citée)

##### **II- L'offre technique contient :**

11-La déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et cacheté.

12-L'instruction aux soumissionnaires dûment remplie, datée, signée et cacheté. comportant la mention LU ET ACCEPTE

13- Mémoire technique justificatif

##### **III – l'offre financière**

14-La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cacheté.

15-Le bordereau des prix unitaires dûment remplie, daté, signé et cacheté.

16-Le détail quantitatif et estimatif dûment remplie, daté, signé et cacheté.

17-Définition des prix unitaires dûment datée, signée et cacheté.

Les documents, justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature, sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours, à compter de la date de sa saisine et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du projet.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la commune de SFISEF, le dernier jour de la période de préparation des offres , qui est fixée à DIX(10) jours, à compter de la première publication dans les journaux du présent avis d'appel d'offres, l'heure limite de dépôt des offres à 11:00 H.

La séance d'ouverture des plis aura lieu, publiquement, le même jour ouvrable de la date de dépôt des offres 11:00 H au niveau du siège de l'APC.

NB : les prestataires, participés à l'appel d'offres, sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des plis, à date et l'heure de sa tenue.

SFISEF LE 2024 ..... 17

LE PRESIDENT DE L'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BECHAR  
DAIRA DE KENADSA  
COMMUNE DE KENDSA

## **AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2024**

La commune de kenadsa lance un avis d'appel d'offres ouvert concernant :

### **RENOVATION DES EQUIPEMENTS DES ECOLES PRIMAIRE**

#### **LOT N01 : EQUIPEMENT DES CLASSES**

#### **LOT N02 : EQUIPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES -**

Les soumissionnaires fournisseur disposant du registre commerce numérique en gros ou détail électroménager bureautique et appareil de refroidissement en cours de validité, intéressés par le présent avis sont invités à se rapprocher la commune de kenadsa, de laquelle ils peuvent retirer les cahiers des charges contre un paiement de 5000,00DA.  
Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

##### **Une dossier de candidature :** Il doit comprendre

- Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges);
- Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, En cas de groupement, ou de sous-traitance chaque (membre) / (sous-traitant) doit présenter sa propre déclaration.
- les statuts pour les sociétés (SARL-EURL-SNC) ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, (délégation de pouvoir et de signature).
- Copie du registre commerce numérique (code d'activité demandé)..
- Copie du dossier parafiscal (CNAS, CASNOS) et en cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis.
- Copie de l'extrait de rôle néant ou avec échéancier datant moins de six(06) mois en cours de validité à la date d'ouverture des plis» non affiché dans la liste des fraudeurs ».
- Copie casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL,SNC,SPA) validité l'année 2022.
- Attestation de solvabilité bancaire en cours de validité.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le bilan de fournisseur pour les années 2020, 2021 et 2022 visés par les services des impôts + certificat C20.
- Références professionnelles, notamment en travaux de même nature réalisés délivrées par les maîtres d'ouvrages (les attestations de bonne exécution ou PV de réception définitif).
- Liste des moyens humains dûment justifiés par la CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis avec les diplômes vis à vis.
- la liste des moyens matériels de l'entreprise et procès-verbal de constatation établi par un huissier de justice de l'année 2024(phocopie).

**Matériels roulant :** carte grise lisible accompagné d'attestation d'assurance en cours de validité.+ scanner de matériels.

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

##### **Offre technique :** Il doit comprendre

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment remplie ,signée, cacheté et daté
- Cahier des charges, paraphés et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif
- Fiche technique détails.

##### **Offre financière :** Il doit comprendre

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cacheté et daté.
- Bordereau des prix unitaires remplie, signée, cacheté et daté.
- Devis quantitatif – estimatif remplie, signée, cacheté et daté.
- Reçu de paiement de retrait du cahier de charge.

Les offres des soumissionnaires seront composées de trois (03) enveloppes séparées, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois insérées dans une enveloppe extérieure, ces offres, accompagnées des pièces réglementaires (copies valides le jour de l'ouverture des plis) doivent parvenir au secrétariat de la COMMUNE DE KENADSA.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE  
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

### **RENOVATION DES EQUIPEMENTS DES ECOLES PRIMAIRE**

#### **LOT N01 : EQUIPEMENT DES CLASSES**

#### **-LOT N02 : EQUIPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES**

La date de dépôt des offres est fixée à 08 jours à partir de la première parution de présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens et BOMOP à partir à 8.00 heures jusqu'à 11.00 heures. L'ouverture des plis technique et financiers se fera une séance publique au siège de la commune de kenadsa, en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à 14.00 heures, au cas où la date fixée considéra avec un week-end ou un jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suit.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de huit (08) jours plus 90 jours.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE SIDI-BEL-ABBES  
DAIRA DE SFISEF  
COMMUNE DE SFISEF

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :03/ 2024

- conformément aux l'articles 37,38 et 39 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 42, 43 et 44 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de SFISEF lance un AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : 03/ 2024 Du Projet suivant :

### **AMENAGEMENT DE LA PLACETTE DES MARTYRES COTE NORD COMMUNE DE SFISEF**

Les soumissionnaires, qualifiés et intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés, contre paiement de la somme de 5000,00 DA non remboursable. Le cahier des charges est retiré par le soumissionnaire ou son représentant ( avec procuration ) + ( l'agrément – carte d'identité ).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Les trois (03) dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que la mention : « Dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

#### **« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES - AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES**

##### **- L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRES »**

- Les documents constituent l'offre :

- L'éligibilité : la qualification exigée est la 04 (quatre) et plus secteur Bâtiment valide le jour de l'ouverture
- Une Attestation de bonne exécution
- les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années(2020-2021-2022 Chiffre D'affaire plus de 5. 500 000,00 DA.

##### **I – Dossier de candidature**

- 01- Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cacheté
- 02- Une déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et cacheté

- 03- Statut de l'entreprise .

- 04- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux légaux de l'exercice 2022 OU 2023 pour les personnes morales.

- 05- Copie de numéro d'identification fiscal NIF de l'entreprise

- 07- les références professionnelles (attestation et plus de bonne exécution des travaux similaires)

08- Moyens matériels justifiés par des photocopies des cartes grises jointes et assurances pour le matériel roulant valide au jour de l'ouverture des plis et par P.V d'expertise ou d'un huissier de l'année de soumission pour le matériel non roulant.

Et par bail notarié de l'année de soumission pour le matériel de location .

-Moyens humains justifiés par CNAS.

09-Capacité financières : moyens financières justifiés par les bilans des trois 03 dernières années(2020-2021-2022) visées par le service des impôts et les chiffres d'affaires de l'entreprise des ces 03 années dernières

- a) pièces fiscales (extrait de rôle moins de 03 mois, carte d'immatriculation fiscale)

- b) pièces parafiscales (mise à jour CNAS + CASNOS)

- c) Casier judiciaire en cours de validité

- d) Les références bancaires (RIB)

10-Registre commerce électronique ( comprenant code de l'activité su-citée)

##### **II- L'offre technique contient :**

11-La déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et cacheté.

12-L'instruction aux soumissionnaires dûment remplie, datée, signée et cacheté. comportant la mention LU ET ACCEPTE

13- Mémoire technique justificatif

##### **III – l'offre financière**

14-La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cacheté.

15-Le bordereau des prix unitaires dûment remplie, daté, signé et cacheté.

16-Le détail quantitatif et estimatif dûment remplie, daté, signé et cacheté.

17-Définition des prix unitaires dûment datée, signée et cacheté.

Les documents, justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature, sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours, à compter de la date de sa saisine et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du projet.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la commune de SFISEF, le dernier jour de la période de préparation des offres , qui est fixée à DIX(10) jours, à compter de la première publication dans les journaux du présent avis d'appel d'offres, l'heure limite de dépôt des offres à 11:00 H.

La séance d'ouverture des plis aura lieu, publiquement, le même jour ouvrable de la date de dépôt des offres 11:00 H au niveau du siège de l'APC.

NB : les prestataires, participés à l'appel d'offres, sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des plis, à date et l'heure de sa tenue.

SFISEF LE 2024 ..... 17

LE PRESIDENT DE L'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BECHAR  
DAIRA DE KENADSA  
COMMUNE DE KENDSA

## **AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2024**

La commune de kenadsa lance un avis d'appel d'offres ouvert concernant :

### **RENOVATION DES EQUIPEMENTS DES ECOLES PRIMAIRE**

#### **LOT N01 : EQUIPEMENT DES CLASSES**

#### **LOT N02 : EQUIPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES -**

Les soumissionnaires fournisseur disposant du registre commerce numérique en gros ou détail électroménager bureautique et appareil de refroidissement en cours de validité, intéressés par le présent avis sont invités à se rapprocher la commune de kenadsa, de laquelle ils peuvent retirer les cahiers des charges contre un paiement de 5000,00DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Une dossier de candidature : Il doit comprendre

- Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges);
- Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, En cas de groupement, ou de sous-traitance chaque (membre) / (sous-traitant) doit présenter sa propre déclaration.
- les statuts pour les sociétés (SARL-EURL-SNC) ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, (délégation de pouvoir et de signature).
- Copie du registre commerce numérique (code d'activité demandé)..
- Copie du dossier parafiscal (CNAS, CASNOS) et en cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis.
- Copie de l'extrait de rôle néant ou avec échéancier datant moins de six(06) mois en cours de validité à la date d'ouverture des plis» non affiché dans la liste des fraudeurs ».
- Copie casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL,SNC,SPA) validité l'année 2022.
- Attestation de solvabilité bancaire en cours de validité.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le bilan de fournisseur pour les années 2020, 2021 et 2022 visés par les services des impôts + certificat C20.
- Références professionnelles, notamment en travaux de même nature réalisés délivrées par les maîtres d'ouvrages (les attestations de bonne exécution ou PV de réception définitif).
- Liste des moyens humains dûment justifiés par la CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis avec les diplômes vis à vis.
- la liste des moyens matériels de l'entreprise et procès-verbal de constatation établi par un huissier de justice de l'année 2024(phocopie).

Matériels roulant : carte grise lisible accompagné d'attestation d'assurance en cours de validité.+ scanner de matériels.

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

Offre technique : Il doit comprendre

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment remplie ,signée, cacheté et daté
- Cahier des charges, paraphés et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif
- Fiche technique détails.

Offre financière : Il doit comprendre

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cacheté et daté.
- Bordereau des prix unitaires remplie, signée, cacheté et daté.
- Devis quantitatif – estimatif remplie, signée, cacheté et daté.
- Reçu de paiement de retrait du cahier de charge.

Les offres des soumissionnaires seront composées de trois (03) enveloppes séparées, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois insérées dans une enveloppe extérieure, ces offres, accompagnées des pièces réglementaires (copies valides le jour de l'ouverture des plis) doivent parvenir au secrétariat de la COMMUNE DE KENADSA.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE  
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

### **RENOVATION DES EQUIPEMENTS DES ECOLES PRIMAIRE**

#### **LOT N01 : EQUIPEMENT DES CLASSES**

#### **-LOT N02 : EQUIPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES**

La date de dépôt des offres est fixée à 08 jours à partir de la première parution de présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens et BOMOP à partir à 8.00 heures jusqu'à 11.00 heures. L'ouverture des plis technique et financiers se fera une séance publique au siège de la commune de kenadsa, en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à 14.00 heures, au cas où la date fixée considéra avec un week-end ou un jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de huit (08) jours plus 90 jours.

Wilaya d'Oran  
Daïra de Boutlelis  
Commune de Misserghin  
N°. 03 .../2024

République Algérienne Démocratique et Populaire

## Avis d'attribution provisoire d'un Marché

NIF :31230038470

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public

L'APC de Misserghin informe les soumissionnaire ayant répondu à AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA DEXIEME FOIS AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.

Dans les journaux nationaux en arabe du 13/03/2024.

en français le Quotidien d'Oran en date du 13/03/2024

Qu'à l'issue de la date du 27/03/2024 la commission d'évaluation a attribué provisoirement à l'entreprise suivante, la réalisation de l'opération ci-dessous cité :

L'entreprise	opération	Montant de l'offre en TTC DA	Montant de l'offre en TTC DA après la correction	Délai	NIF	NOTE PRE - QUALIFIÉ	Observation
SNC BENSALEM ET CIE	المشروع رقم 01 دراسة ، مرآبة متابعة و انجاز مطعم مدرسي بمدرسة حسني أحمد حي الرحمة ( حصة الانجاز )	15.505.329.60 DA	16.791.642.56 DA	4MOIS	000634046340433	27.75	Pré-qualifié Technique moins disant
EURL WABAG BATIMENT	المشروع رقم 02 دراسة ، و متابعة لتهيئة قسمين بمدرسة أوكيدان بشير حي رایح (حصة التهيئة)	6.020.810.95 DA	6.020.810.95 DA	4 MOIS	001431011520112	25	Pré-qualifié Technique moins disant
معروف ابراهيم	المشروع رقم 03 انجاز و تجهيز المحوول الكهربائي لتزويد القطب العمراني احمد زيانة - مسرعين	6.976.029.90 DA	6.976.029.90 DA	45 JOURS	178220105300130	27.5	Pré-qualifié Technique moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis par voix de presse, auprès de la commission compétente, conformément à l'article 82 du présent décret.

Fait à le .....

**Le président de l'APC**

ANEPE N° 2431005288 Le Quotidien d'Oran 27/04/2024

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT  
DAIRA EL-AMRIA  
COMMUNE DE HASSI EL-GHELLA  
IDENTIFICATION FISCALE N°000546199001932  
BUREAU DES MARCHES PUBLICS  
**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE 780/2024**

Conformément au disposition des articles 52, 65 du décrets présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portantes réglementation des marchés publics et des délégations de service public , l'assemblée populaire communale de Hassi El-Ghella publie les résultats de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/2024 lancé au journal LE Quotidien (langue française) du 19/02/2024), et journal EL JAMOURIA (Langue Arabe)du 19/02/2024), et après évaluation des offres par la commission compétente en date du 10/03/2024 , l'attribution provisoire et prononcé comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise	Note	Montant de l'offre en TTC	Délai de Réalisation	NIF	Critère de choix
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ECOLES :	*LOT 01 : ETB TCE BRAHIMI Mohamed	21.66/30	5.621.238.78 DA	03 Mois	176310514226183	LE MOINS DISANT QUALIFIE
	*LOT 02 : ETB TCE SENOUFI HACHEMI	20/30	4.075.726,20 DA	02 mois	16946190000711	
	*LOT 03 : ETB TCE BENZENPOUR SAID	21/30	4.826.190.18 DA	02 Mois	198946010267321	
	*LOT 04 : ETB BENRAMDANE ABDELJALIL	24/30	5.003.831,00 DA	02 Mois	199022230014835	

Tout soumissionnaire conteste le choix opéré, peut introduire en recours dans un délai de dix (jours) qui suivent la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret sus-cité. Les soumissionnaires non choisis qui veulent savoir plus sur les résultats de l'évaluation financières et techniques de leurs plis sont invités dans un délai de 03 jours qui suivent la parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret sus-cité.

Fait à Hassi el-Ghella le.....11/03/2024..  
Le Président de l'assemblée Populaire Communale

ANEPE N° 2431005132 Le Quotidien d'Oran 27/04/2024

## APPARTEMENTS VILLAS DIVERS

■Vd F4 140 m<sup>2</sup>, résidence neuve, ascenseur, chauffage central, surveillance vidéo, balcon de chaque chambre, double façade, terrasse, acté, une place de parking - wathsap : 0033652622318

■Marsat Ben M'hidi (ex Port Said). Avenir immeuble de 5 étages composé de 9 appartements, acté avec livret foncier, très bonne rentabilité locative l'été. Terrasse vue sur mer. Prix 9 milliards. Accepte l'échange à Oran. Tél : 0671.20.92.93

■Tlemcen : appart à vendre, F3 neuf, 85 m<sup>2</sup>, quartier résidentiel (Les Dahlias), 3e étage, acté, avec livret foncier : Prix : 1 Milliard 600 - Tél : 0671.20.92.93

■Vends F3, Haï Zitoune, acté, 1er étage, bloc de 03 étages, propre, aéré, ensoleillé, près de toutes commodités : écoles, CEM, Lycée, commerces, parking gardé. Tel: 0776. 78.17.74 de 09 h à 16 h.

■SARL Boukhef spécialise dans l'importation et la distribution des pneumatiques, les Castors Oran, cherche agent polyvalent (commercial, logistique) âgé 27 à 35 ans, exp 3 ans et plus. Tel : 0559.06.68.91 0556.73.66.40. email: boukhef-pneumatiques@gmail.com

■Appartement à vendre, 3 chambres, 100 m<sup>2</sup>, quartier résidentiel, 3e étage, acté, avec livret foncier : Prix : 1 Milliard 600 - Tél : 0671.20.92.93

■Appartement à vendre, 3 chambres, 100 m<sup>2</sup>, quartier résidentiel, 3e étage, acté, avec livret foncier : Prix : 1 Milliard 600 - Tél : 0671.20.92.93

## PENSÉE

Un an déjà s'est écoulé depuis que tu es parti vers un monde meilleur, me laissant esseulée dans un tourment de chagrin, orpheline de ta bienveillance et de ton sourire, un an de plus sans mon papa, je me réconforte en te sachant avec mes grands-parents, tes sœurs, ton frère et ta tante dans un monde pur et noble, tel que tu l'as été durant toute ta vie.

Seul frère, femme, cousins, neveux, amis et voisins à tous ceux et celles qui ont connu, de loin ou de près, feu CHENTOUF Djilali,  
تترحمن علیه  
"Il restera de toi ce que tu as donné.  
Ce que tu as donné en d'autres fleurira.  
Il restera de toi ce que tu as semé."  
Les familles Chentouf, Mokhefi, Sabri, Bellebna et Madjid vous demandent de vous joindre à elles pour une prière.  
Ta fille Chentouf Nesrine Assia

## Office public de l'huissier de justice

Maitre TAHRAOUI BAHOUS - Huissier de justice près le Tribunal d'Arzew  
Adresse: rue Mohamed Fertas N°175 Arzew - Tel : 05-54-10-14-48 / 06-60-80-11-01  
E-mail : maître.tahraoui-b@live.fr

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES (3<sup>ème</sup> Tentative)

Par soumissions cachetées le 07 mai 2024 à 11h00

(ملاحظة : عند عدم بلوغ السعر الأساسي تجري مزايدة شفوية)

Au profit de « GREIF Algérie SPA » zone industrielle d'Arzew

N° Lot	Désignation & Marque	Cautionnement - العربون
01	Véhicule Particulier Volkswagen Caddy (07 places) Matricule : 07994-119-31 En état de Marche	400.000 DA
02	Véhicule Particulier Volkswagen Caddy (07 places) Matricule : 08050-119-31 En Etat de Marche	400.000 DA
05	Mat de Chariot Elévateur HYSTER à l'état neuf	200.000 DA
07	Pièces de Rechange électriques et Mécanique pour Machinerie Industrielles à l'état neuf	300.000 DA

## Conditions de participation :

Obs : Les visiteurs souhaitant participer à la vente aux enchères doivent s'inscrire auprès de l'Office public à l'avance d'un délai de 48 heures.

Visite et participation à la vente aux enchères publiques réservées uniquement aux détenteurs d'un cahier des charges délivré par le cabinet contre paiement 1.000 DA.

Maitre B. Tahraoui - Huissier de Justice



•2

## 20.10 Le club des invincibles



**10.54** Tout le monde veut prendre sa place  
**11.54** Journal Météo climat  
**11.59** Journal 13h00  
**12.20** 13h15, le samedi...  
**13.04** Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?  
**15.04** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**16.00** XV/15  
**16.35** Rugby : Tournoi des Six Nations féminin  
**18.58** Journal 20h00

Quatre des plus grands champions de jeux TV sont réunis : Marie-Christine et Sandrine, les deux plus grandes championnes de «Tout le monde veut prendre sa place», Bruno, le plus grand champion des «12 Coups de Midi», et Romain, l'un des plus grands gagnants des jeux TV en France. Ensemble, ils affrontent 10 personnalités de la télévision (Sidonie Bonnec, Églantine Éményé, Sophie Jovillard, Samuel Étienne, Bruno Guillon, Vincent Ferniot, Thomas Isle, Laurent Romejko et Damien Thévenot) au profit des associations La Croix-Rouge et La Ligue contre le cancer.

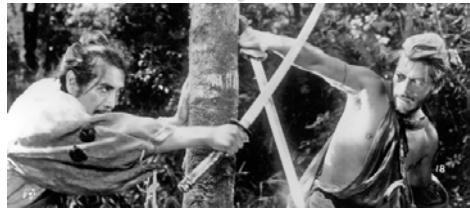
## 20.10 Cassandre



**11.18** ICI 12/13  
**11.50** Waouh !  
**12.33** Samedi d'en rire  
**14.36** Les potagers de Julie  
**15.30** Expression directe  
**15.41** Des chiffres et des lettres  
**16.21** Le jeu des 1000 euros  
**16.57** Questions pour un super champion  
**17.52** Parole d'athlètes  
**18.00** ICI 19/20  
**19.00** Tout le sport  
**19.17** Météo

**Série policière - France - 2021**  
**Saison 6 - Episode 2/4**  
**Avec Gwendoline Hamon, Jessy Ugolin, Alexandre Varga, Dominique Pinon**  
En pleine montagne, des randonneurs tombent sur un cadavre près d'un élevage d'abeilles. Des particules de bois sont disséminées sur le corps, qui a le crâne fracturé. Il a été déplacé pour qu'on le retrouve pas de suite. L'homme est sans doute décédé entre 12 et 24 heures auparavant.

## 20.00 Rashômon



**10.44** Idéfix et les Irréductibles  
**11.40** Manger, bouger, dormir  
**11.42** Angelo la débrouille  
**12.30** Teen Titans Go !  
**13.40** Slugterra  
**14.48** Cléopâtre dans l'espace  
**15.32** Ninjago, le soulèvement des dragons  
**16.37** Batwheels  
**17.00** Organisation Super Insolite  
**18.18** T'es au top  
**18.47** Okoo-koo  
**18.55** Consomag  
**19.00** Beau geste

**Drame - Japon - 1950**  
**Avec Toshirô Mifune, Machiko Kyô, Masayuki Mori, Takashi Shimura**  
En 750, Kyoto, la capitale du Japon, est presque entièrement détruite par les guerres civiles et la famine. Surpris par une pluie diluvienne, un bonze, un bûcheron et un domestique se réfugient sous un portique surnommé Rashômon. Pour se distraire, ils évoquent un procès au cours duquel ils ont été récemment cités comme témoins : un samouraï et sa femme ont été attaqués par un bandit de grand chemin, Tajomaru.

arte

c 8

**09.30** Le Rhin vu du ciel  
**10.25** L'Italie entre ciel et mer  
**11.35** Invitation au voyage  
**16.15** Stromboli, terre de feu  
**16.50** Il était une fois en Géorgie : Baïa et ses vignes  
**17.35** Arte reportage  
**18.30** Le dessous des cartes  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes samedi  
**19.50** 1874, la naissance de l'impressionisme  
**22.20** Les papillons, une mine d'inspiration

**09.07** Direct Auto Express  
**10.09** Direct Auto  
**11.07** Direct Auto Express  
**11.55** L'essentiel chez Labro  
**13.19** 100 jours avec les animaux du Zoo Sigean  
**14.52** 100 jours avec les animaux du zoo  
**16.25** Les zoos préférés des Français  
**18.12** Face à Hanouna le before  
**20.26** Télé : ton univers impitoyable  
**22.05** L'éphéméride  
**22.07** Télé : ton univers impitoyable

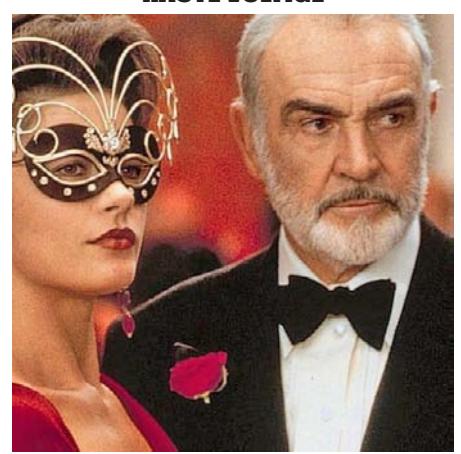


**CINE + PREMIER** 19.50  
**COGAN : KILLING THEM SOFTLY**

Thriller - Etats-Unis - 2012

**Avec Brad Pitt, Scoot McNairy, Ben Mendelsohn, James Gandolfini**  
Frankie et Russell, deux escrocs, prévoient de braquer un cercle de jeux clandestin. Le lieu appartient à Markie, dont la mafia se méfie depuis qu'il a avoué avoir lui-même volé un de ses casinos. Frankie et Russell réussissent leur coup. Les caïds de la mafia, furieux d'avoir perdu de l'argent, engagent alors Jackie Cogan, un tueur, pour retrouver les responsables. Cogan doit d'abord interroger Markie.

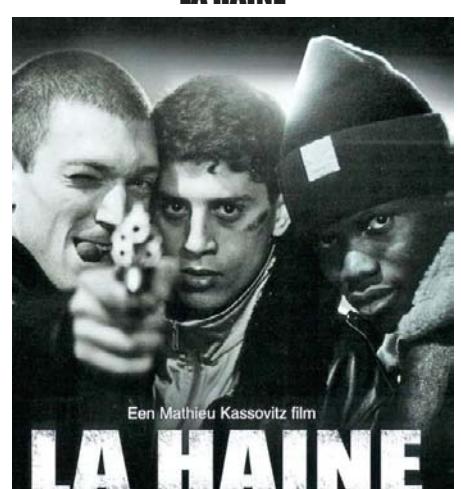
**RTL 9** 19.55  
**HAUTE VOLTIGE**



Film de suspense - Etats-Unis - 1999

**Avec Sean Connery, Will Patton, Catherine Zeta-Jones, Ving Rhames**  
Quand, dans la nuit du 15 décembre 1999, un Rembrandt d'une valeur inestimable est dérobé dans le salon d'un richissime collectionneur, les soupçons se portent aussitôt sur Robert Mac Dougal, grand amateur d'art et illustre voleur de tableaux insaisissable. Virginia Baker, le meilleur agent des Assurances Waverly, qui a étudié la personnalité de Mac Dougal, soumet au directeur un projet audacieux pour récupérer le tableau.

**CANAL+ GRANDECRAN** 20.04  
**LA HAINE**



Drame - France - 1995

**Avec Vincent Cassel, Hubert Koundé, Marc Duret, François Levantal**  
Après une bavure policière, une nuit d'émeutes éclate entre les jeunes de la cité des Muguets et la police. Parmi ces jeunes aveuglés par la haine, 3 amis vont vivre la journée la plus importante de leur vie. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 3... Ils sont 4 avec le Smith & Wesson 44 chromé qu'un des policiers a également pendant les émeutes.

**TF1**

**10.50** Les douze coups de midi

**11.50** Petits plats en équilibre

**11.55** Météo

**12.00** Journal

**12.40** Grands reportages

**13.50** Grands reportages

**15.10** Les Docs du week-end

**16.15** Secret story, la quotidienne

**17.00** 50mn Inside

**18.50** La mi-temps lecture

**18.55** Météo

**19.00** Journal

**19.55** Quotidien express

**20.00** Météo

## TÉLÉVISION

### 20.10 The Voice, la plus belle voix



**Saison 13 - Episode 11**

**Présenté par Nikos Aliagas**

Les candidats sélectionnés s'affrontent lors cette première soirée de cross battle de la saison 13 du célèbre télé-crochet avec Bigflo & Oli, Vianney, Zazie, Mika. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, world music, chant viking... «The Voice» est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller.

**M6**

**09.10** 66 minutes : le doc

**09.55** 66 minutes : grand format

**11.40** Météo

**11.45** Le 12.45

**12.30** Scènes de ménages

**13.35** Chasseurs d'appart'

**16.40** La grande semaine - 1re partie

**17.40** La grande semaine

**18.40** Météo

**18.45** L 19.45

**19.25** Scènes de ménages

**Présenté par Stéphane Plaza, Sophie Ferjani, Jessica Venancio**  
Entre Magny-les-Hameaux (Yvelines) et Courcouronnes (Essonne), Stéphane Plaza aide deux familles à vendre leur logement pour réaliser leurs rêves. Aux côtés de Sophie Ferjani, il commerce par secourir Mikyung et Jean-Pierre qui souhaitent se rapprocher de leur fille et de leur petit-fils, installés dans le Sud-Ouest. La mise sur le marché de leur maison un peu datée, il y un an, n'a débouché sur aucune offre.

**CANAL+**

**20.04 Rugby : Top 14**

- Clermont-Auvergne / Stade Français Paris  
Pour sauver leur place dans l'élite, Anthony Belleau et les Clermontois ne doivent pas abandonner des points précieux devant leur public à cinq journées de la fin de la saison régulière. La tâche s'annonce toutefois difficile ce soir face au Stade Français solide leader. En ce moment, Joris Segonds et les Parisiens impriment un rythme haletant en haut tableau en allant chercher des points loin de leur base.

**PLANÈTE +**

**08.24** Les trésors de Saqqarah

**10.00** 100 jours

qui ont fait l'histoire

**11.45** Mystérieux objets

**13.21** Edward VIII . le Roi Traître

**14.08** Lauren Bacall, ombre et lumière

**15.05** Mes grands-parents et la guerre

**16.46** Les trésors de Saqqarah

**18.22** American Pickers, la brocante made in USA

**20.00** Petits plats en équilibre

**20.05** Chroniques criminelles

**08.30** Les secrets du paranormal

**13.30** The Big Bang Theory

Avec Elyes Gabel, Katharine McPhee, Jadyn Wong  
**16.10** La petite histoire de France

**W9**

**07.10** W9 Boutique

**09.10** Absolument stars

**10.40** Le hit W9

**11.45** Météo

**11.50** Scorpion

**Série d'action - Etats-Unis - 2014**  
**Saison 1 - Episode 1/22**

**Bélier** 21-03 au 20-04  
Faites attention à tout ce qui pourra se dire autour de vous.

**Taureau** 21-04 au 21-05  
Le moral est déterminant. Vous allez vous prendre en main et vous vous sentirez devenir très fort.

**Gémeaux** 22-05 au 21-06  
Vous pouvez vraiment progresser en amour car votre énergie est constamment à son maximum en ce moment.

**Cancer** 22-06 au 22-07  
Vous allez pouvoir discuter de certains problèmes embarrassants qui vous tracassent depuis longtemps.

**Lion** 23-07 au 23-08  
Une meilleure communication s'établit entre vous et une personne qui vous est chère.

**Vierge** 24-08 au 23-09  
Saisissez avec beaucoup de détermination l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous.

**Balance** 24-09 au 23-10  
C'est maintenant que vous devriez consolider une amitié naissante avec la personne dont vous appréciez les grandes qualités.

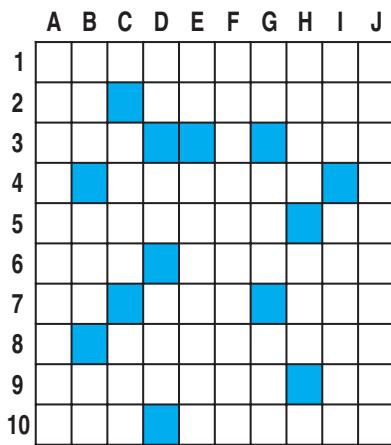
**Scorpion** 24-10 au 22-11  
Votre opinion personnelle sur un sujet sans grand intérêt pourrait choquer votre entourage.

**Sagittaire** 23-11 au 21-12  
On pourra avoir des réactions imprévisibles à votre égard et vous feriez bien de faire attention à tout ce qui va se dire autour de vous.

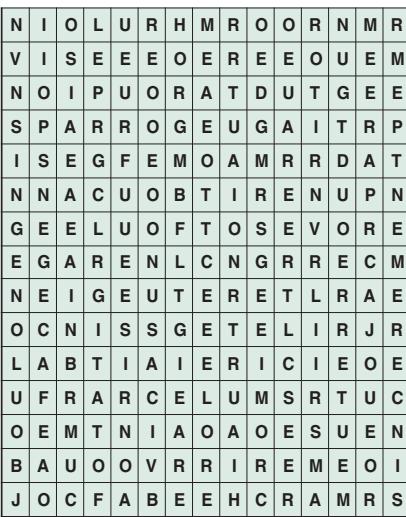
**Capricorne** 22-12 au 20-01  
Le moral sera de la partie mais attention ne laissez pas entamer votre bonne humeur par de futilités sans intérêt. D'ailleurs vous sortirez vainqueur d'une partie que vous saurez finement jouer.

**Verseau** 21-01 au 18-02  
Votre forme physique atteint de nouveaux sommets, cela signifie que le stress ne peut plus vous atteindre.

**Poissons** 19-02 au 20-03  
Vous vous décidez brusquement à penser à quelqu'un que vous n'avez pas vu depuis longtemps.



- Horizontalement:**
- La crème de saint-honoré.
  - Lot de terrain.
  - Il y a des bouricotS dans leur classe !
  - Passé à jamais.
  - Un de ces quatre.
  - Fait son POS.
  - Fait payer cher.
  - Corne de l'Afrique.
  - Infirmie. Figure de proue.
  - Symbol de la 18.
  - Tire. Sourd et pas poli !
  - Bien tenu.
  - Sortent de la maison.
  - Deuxième classe.
  - Peine. Tigres.
- Verticalement:**
- Pas libres.
  - Acide de synthèse. Salve. Sur l'ardoise.
  - On en a, on s'en fiche ! Mal dit.
  - C'est-à-dire autrement. Tordu. Armée du seigneur.
  - Pièce de squelette. Les voilà bien avancées !
  - En sous-ordre.
  - Un sur un. Mauvaise grogne. Et le reste.
  - Jardin réservé.
  - Fait une bonne liaison.
  - Chose latine.
  - Est bien prêt.
  - Envoyés exprès.

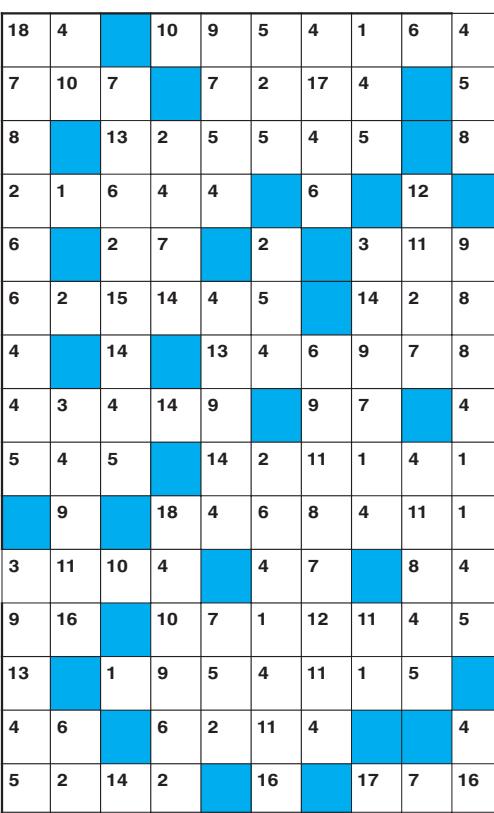


ANGE - AVAL - BIEN - BOUCAN - BOUDER - BOULON - BROUILLER - CONCIERGE - CORRIGER - CRIC - EMERI - FACE - FOIE - FORER - FOULEE-GARE - GENDRE - GROOM - HEURE - JAMAIS - JOUE - LOIN - LUSTRE - MARCHE - MARE - MARI- METEO - MEUTE - NEIGE - NOUGAT - ORAGE - OUTRAGE - PAUVRETE - PIEU - PION - PORTE - SAPER - SINCEREMENT - SINGE - SOIE - SOURCE - TERME - TISSER - ULTIMATUM - VISEE.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

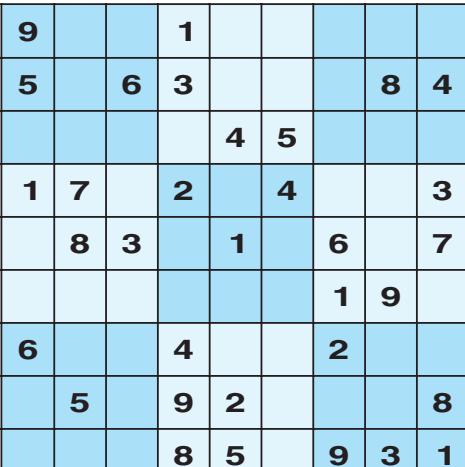
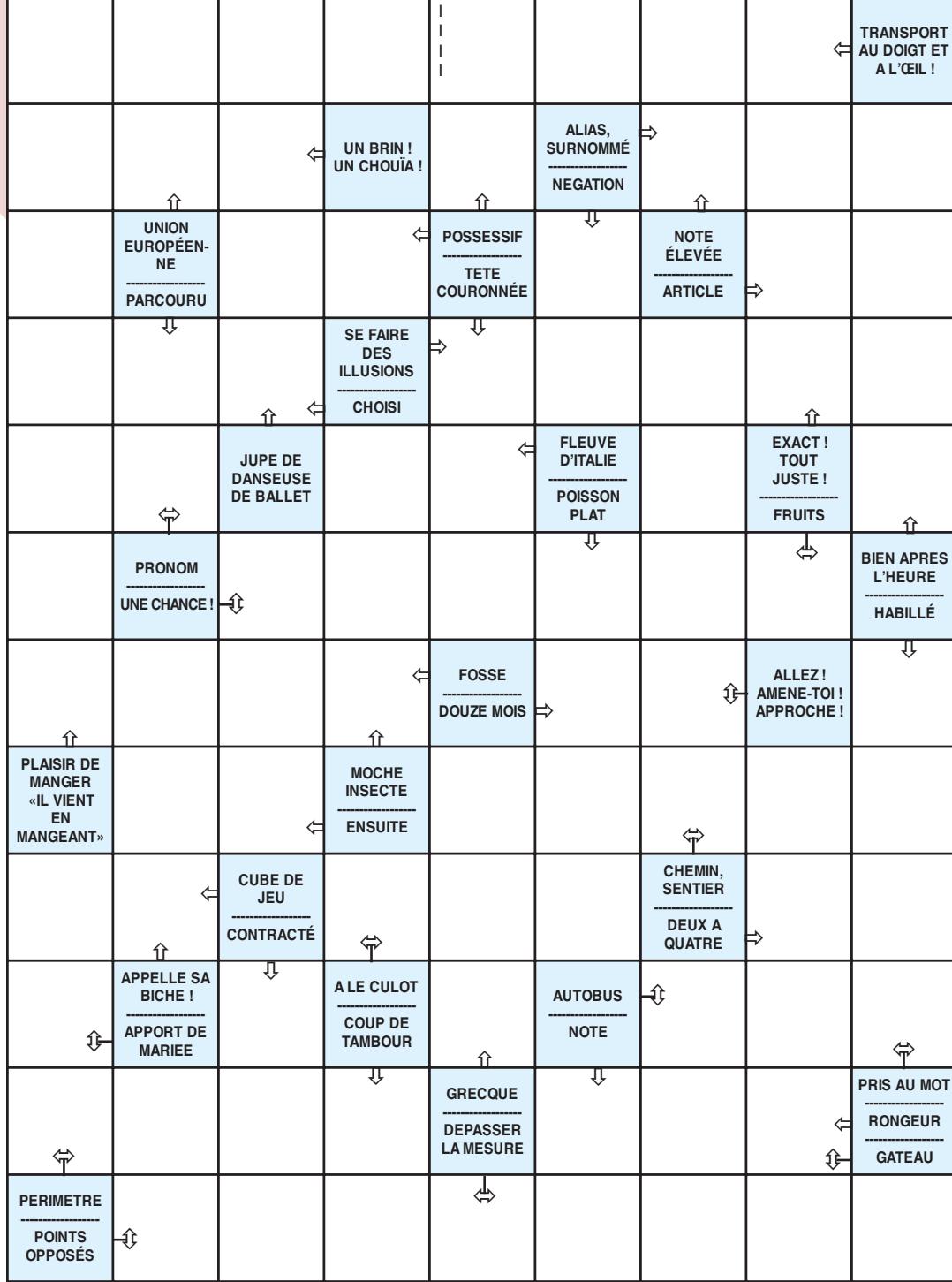
- Mon 1er comprime.
- Mon 2e raconte des bobards.

Promis, juré, c'est mon tout.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8953

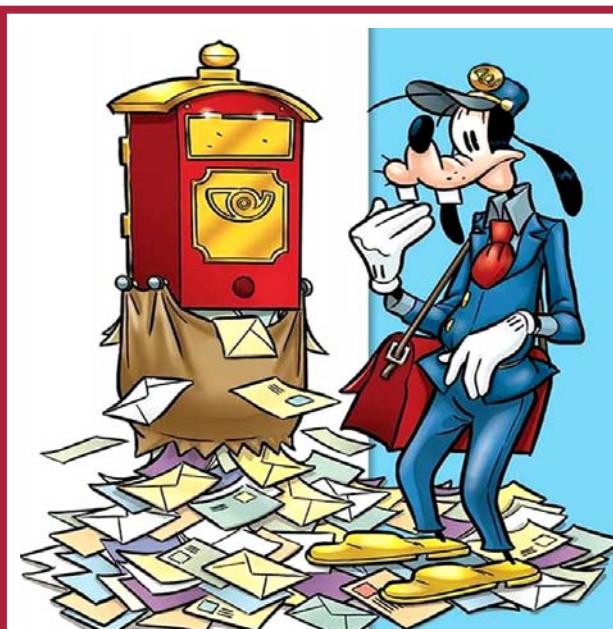


FLECHES N° 8952

CROISÉS N° 8952

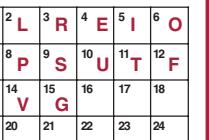
SUDOKU N° 8952

10 ERREREURS



FOUILLIS N° 8952:  
NOURRIR (Nous - Rire)

CODÉS N° 8952



**Pluies diluviennes en Afrique de l'Est: au moins 155 morts en Tanzanie**

**L**a saison des pluies, aggravée par le phénomène climatique El Niño, a des conséquences meurtrières en Afrique de l'Est: la Tanzanie a annoncé jeudi que 155 personnes avaient trouvé la mort.

En Tanzanie, les fortes pluies des dernières semaines ont causé des inondations et glissements de terrain dans diverses régions du pays, a déclaré le Premier ministre Kassim Majaliwa devant le Parlement.

«Plus de 51.000 foyers et 200.000 personnes ont été touchés, avec 155 décès, environ 236 personnes ont été blessées et plus de 10.000 habitations ont été endommagées à divers degrés», a-t-il énuméré, sans préciser la période sur laquelle les décès ont été recensés.

Jeudi, le Kenya voisin continuait, lui, de compter les morts et rechercher les disparus, au lendemain d'inondations dans plusieurs quartiers de la capitale Nairobi et dans des comtés voisins, coupant routes et voies ferrées. Le bilan s'élevait à 13 morts, après la découverte jeudi de trois corps dans le bidonville de Mathare, une des zones les plus durement touchées, a annoncé à l'AFP Fred Abuga, commandant de la police du sous-comté de Starehe, dans le centre de la ville.

**Le parquet espagnol réclame le classement de l'enquête contre l'épouse de Sánchez**



**L**e parquet espagnol a demandé jeudi le classement de l'enquête judiciaire pour corruption visant l'épouse du Premier ministre Pedro Sánchez, ouverte après une plainte d'une association qui a reconnu s'être fondée uniquement sur des articles de presse.

L'annonce de cette enquête a conduit Pedro Sánchez à annoncer mercredi soir, à la surprise générale, qu'il envisageait de démissionner. Le responsable socialiste, qui a suspendu ses activités publiques, fera connaître sa décision lundi.

La procédure ayant été placée sous le sceau du secret de l'instruction par le tribunal, ni ce dernier ni le parquet n'ont donné de détails concernant l'enquête, qui porte sur des faits présumé de corruption et trafic d'influence.

Selon le média en ligne El Confidencial, qui a révélé l'existence de cette enquête, la justice s'intéresse notamment aux liens de Begoña Gómez, épouse de Pedro Sánchez, avec le groupe touristique espagnol Globallia. Le PDG de cette entreprise, propriétaire de la compagnie aérienne Air Europa, aurait en effet rencontré Begoña Gómez alors que son groupe négociait avec le gouvernement l'octroi d'une aide publique en pleine pandémie de Covid-19.

# Le Quotidien D'ORAN

**Edition Nationale d'Information**

## France : des milliers de vols annulés jeudi en raison d'une grève



**L**es aéroports français ont été vidés jeudi d'une partie de leurs passagers habituels et des centaines d'avions étaient cloués au sol, en raison d'une grève d'une partie des contrôleurs aériens français, indignant une nouvelle fois les compagnies aériennes.

Les annulations de vols concernent en priorité les vols court- et moyen-courriers. A

Roissy Charles-de-Gaulle, de nombreux passagers naviguaient dans les terminaux pour leurs vols internationaux, faisant oublier les milliers de passagers forcés de rester chez eux et reprogrammer leurs vols, en pleines vacances scolaires françaises.

Quelque 2.300 vols au départ ou à l'arrivée d'un aéroport français étaient prévus pour la

journée, contre près de 5.200 la veille, selon le tableau de bord de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) consulté par l'AFP. En Europe, plus de 2.000 vols ont été supprimés. A Marseille, sur 140 vols initialement prévus jeudi, 88 étaient affichés comme annulés sur le site de l'aéroport, dont plusieurs vols vers l'Algérie, la Grèce ou le Luxembourg.

## Suède: 63.000 infirmières font la grève des heures supplémentaires



**Q**uelque 63.000 infirmières et employés du secteur de la santé en Suède ont entamé jeudi une grève des heures supplémentaires après l'échec de

négociations entre leur syndicat et les employeurs sur les conditions de travail, a annoncé le syndicat aux médias.

Cette décision devrait entraî-

ner un retard dans la prise en charge de patients, ont indiqué les autorités de santé, les employeurs ne pouvant embaucher de remplaçants adhérents du syndicat.

L'Association suédoise des professionnels de santé (Vardförbundet), qui représente les infirmières, les sages-femmes, le personnel biomédical et de radiologie, assure que ses membres ont réalisé trois millions d'heures supplémentaires l'an dernier. «Ils restent après les heures de travail, viennent au pied levé, travaillent six jours par semaine, sautent leur déjeuner et doivent renoncer à prendre les vacances auxquelles ils ont droit en vertu de la loi», a écrit la responsable du syndicat, Sineva Ribeiro, dans un communiqué après le début du blocus à 16H00 jeudi. Le système de santé suédois est confronté de longue date à des pénuries de personnel et à des temps de pri-

## Colombie : l'armée tue 15 rebelles d'une faction écartée de la table de négociations

**L**'armée colombienne a annoncé jeudi avoir tué 15 membres d'une faction dissidente de l'ancienne guérilla des Farc, écartée la semaine dernière des négociations de paix avec le gouvernement, lors d'une opération toujours en cours. Les militaires ont «neutralisé 15 membres» du front Carlos Patiño dans la municipalité d'Argelia (sud-ouest), a indiqué l'armée dans un message aux médias. «Il semblerait que 12 autres membres de la structure mentionnée auraient été blessés», a-t-elle ajouté, assurant que l'opération militaire se poursuivait.

Le 16 avril, le gouvernement avait annoncé que la principale faction de la dissidence des Farc, l'Etat-major central (EMC), s'était scindée en deux factions: un bloc dirigé par le pseudo «Andrey» Avendano a poursuivi les négociations avec le gouvernement et le front Carlos Patiño, sous le commandement d'Ivan «Mordisco», les a rompus.

Toujours vêtus de tenues de camouflage et portant des lunettes noires, Mordisco avait refusé en 2016 de signer l'accord de paix historique conclu entre le gouvernement et les Farc.

## Tunisie : cinq corps sans vie repêchés suite au naufrage d'un bateau de pêche



**C**inq corps sans vie ont été repêchés et cinq marins-pêcheurs ont été secourus, suite au naufrage d'un bateau de pêche au large de Monastir, dans l'est tunisien, indique un communiqué de la direction générale de la Garde nationale tunisienne repris par l'agence de presse TAP. Les recherches se poursuivent pour retrouver des survivants, ajoute la même source.

Plus tôt dans la journée, le porte-parole de la Garde nationale, Houssem Eddine Jebabli, a fait état de la mobilisation d'une unité conjointe de la Marine nationale et de la Garde maritime pour la recherche de marins-pêcheurs disparus, après le naufrage de leur bateaux au large de Monastir.

## EDITORIAL

Par El-Houari Dilmi

### LA GÉOPOLITIQUE DU FOOTBALL

judiciaire contre son épouse pour «trafic d'influence et corruption».

Toute l'Espagne se retrouve sous le choc alors que le gouvernement de Sanchez est rattrapé par un autre scandale de corruption autour d'un réseau de commissions illégales liées à l'achat de masques durant la pandémie de Covid-19. Pour certains observateurs, le recul du président du gouvernement espagnol est tactique et n'a rien de sincère. Les sulfureuses relations de l'épouse de Sanchez avec le Makhzen marocain risquent de faire remonter à la surface de grosses affaires impliquant d'autres figures aux manettes du gouvernement espagnol. Empêtré dans de

sordides scandales autour de l'argent sale, Pedro Sanchez tente de jouer à la «victime» en qualifiant sa poussée à la sortie comme une «opération de harcèlement et de démolition par voie terrestre, maritime et aérienne pour tenter de m'affaiblir politiquement et personnellement en s'attaquant à ma femme».

Le leader socialiste au pouvoir depuis 2018 est loin de bénéficier de la confiance des Espagnols, tant il est connu qu'il est «habile dans les habits d'un prestidigitateur qui sait transmuer avec brio un apparent revers de fortune à son avantage», commente un analyste politique de la presse européenne. Comme quoi, les liens incestueux entre le monde de la politique et le sport roi révèlent à quel point les plus hautes instances du sport international sont loin d'avoir les mains propres.